

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1854

12 août 2011

### SOMMAIRE

1798 US Special Situations Fund .....	88974	Inventum S.A. ....	88990
Abricot S.A. ....	88949	LifCorp. S.à r.l. ....	88957
Afrimedia International .....	88974	LO AOG Energy Multistrategy Fund .....	88969
Alpha Trains Group S.à r.l. ....	88957	LSA Re .....	88949
Alpina Real Estate GP .....	88950	LSF6 Evergreen Holdings II S.à r.l. ....	88969
AMP Capital Investors (REST European In- frastructure No. 2) S.à r.l. ....	88991	MB Productions .....	88946
BCC Chariot S.à r.l. ....	88970	MGP June S.à r.l. ....	88959
Bondi S.A. ....	88952	Orion Asset Germany III S.à r.l. ....	88953
BOUM! .....	88968	Orion III European 12 S.à r.l. ....	88953
Carmignac International Luxembourg - CIL - S.A. ....	88955	PA BE 1 S.A. ....	88972
Columbia CANAWS Partners IV S.à r.l. .....	88956	PA BE 2 S.A. ....	88977
Convergenza S.C.A. ....	88961	Pfizer Luxembourg S.à r.l. ....	88969
Credit Suisse Alzette Holdings (Luxem- bourg) S.à r.l. ....	88983	Pfizer Shareholdings Intermediate S.à r.l. .....	88973
Delilah Sub Holdings S.à r.l. ....	88977	PHIVCO Luxembourg S.à r.l. ....	88974
DES Holding S.à r.l. ....	88965	Plan B Ventures S.A. ....	88991
Endurance Residential Fehrbelliner S.à r.l. .....	88956	Rode S.A. ....	88964
E.P. Preziosi Participations S.A. ....	88975	Sapar S.A. ....	88958
Eurogrigliati S.A. ....	88958	Schleih's Anstrich-Peinture SA .....	88986
European Retail Investment Holding S. à r.l. ....	88968	Secolux S.A. ....	88992
Euro.Trafico S.A. ....	88958	Six Participations .....	88978
Financial Lincoln S.A. ....	88959	Southern European Emergency Services S.à r.l. ....	88991
Gaia Real Estate Holdings S.à r.l. ....	88970	Speciality Oils Holdings Sàrl .....	88966
HEDF II Luxembourg 5 S.à r.l. ....	88980	Speciality Pharma Holdings Sàrl .....	88966
ICG Mezzanine Fund 2003 Luxco No. 1 S.à r.l. ....	88960	Tapage Communication, S.à r.l. ....	88960
ICG Minority Partners 2008 S.A. ....	88956	Ternium S.A. ....	88986
ING LPFE Soparfi C S.à r.l. ....	88950	ThermoCool S. à r.l. ....	88955
ING REEIF Soparfi D S.à r.l. ....	88960	Tishman Speyer Holdings (TSEC) S.à r.l. .....	88963
Inovia Partners S.A. ....	88966	Transport Wartungs und Service AG ....	88992
International Fund Services & Asset Mana- gement .....	88990	Traxlux S.A. ....	88984
		UBAM International Services .....	88979
		Yaca Prendre-Take-Nemen s.à r.l. ....	88952

**MB Productions, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7681 Waldbillig, 1, Ale Wee.

R.C.S. Luxembourg B 161.376.

---

**STATUTS**

L'an deux mille onze, le vingt-six mai.

Pardevant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Maxime BENDER, musicien, né le 07 mars 1982 à Ettelbruck, demeurant à L-7681 Waldbillig, 1, Ale Wee  
Lequel comparant a arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre le propriétaire des parts ci-après créées et de toutes celles qui pourraient l'être ultérieurement, une société à responsabilité limitée, qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet la création, la production, la labellisation, l'édition, la promotion, la distribution et la représentation d'oeuvres et interprétations musicales, ainsi que l'organisation d'événements, spectacles culturels audiovisuels et radiodiffusées dans ce cadre avec toutes activités connexes.

Elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

**Art. 3.** La société prend la dénomination de "MB PRODUCTIONS", société à responsabilité limitée.

**Art. 4.** La durée de la société est indéterminée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

**Art. 5.** Le siège social est établi dans la Commune de Waldbillig.

Il pourra être transféré en tout autre lieu d'un commun accord entre les associés.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.-EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.-EUR) chacune.

Les cent (100) parts sociales ont été souscrites par le comparant préqualifié, Monsieur Maxime BENDER.

Toutes les parts ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500.-EUR), se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément de tous les associés.

**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'incapacité, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

**Art. 9.** Les créanciers personnels, ayants droits ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par les associés. L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

**Art. 13.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

**Art. 14.** Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire indiquant les valeurs actives et passives de la société.

**Art. 15.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

*Disposition transitoire*

- Le premier exercice social commence aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2011.

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de neuf cents euros (900.-EUR).

*Décisions de l'associé unique*

Ensuite l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des gérants est fixé à un (1) .
- 2.- Est nommé gérant unique pour une durée indéterminée:  
- Monsieur Maxime BENDER, prénommé.

La société est valablement engagée, en toutes circonstances, par la signature du gérant unique.

- 3.- L'adresse de la société est fixé à L-7681 Waldbillig, 1, ale We.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la requête du comparant les présents statuts sont rédigés en langue française suivis d'une version anglaise; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

**Suit la traduction anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand and eleven, on the twenty-sixth May.

Before Us Maître Paul DECKER, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Monsieur Maxime BENDER, musician, né le 07 mars 1982 à Ettelbruck, demeurant à L-7681 Waldbillig, 1, Ale We

Such appearing party has requested the undersigned notary to draw up the following articles of incorporation of a limited liability company (société à responsabilité limitée) which he declares to establish as follows:

**Art. 1.** There is hereby formed between the owner of the shares created hereinafter and of all those that may be created subsequently a limited liability company, to be governed by the corresponding legislation and by the present memorandum and Articles of Incorporation.

**Art. 2.** The object of the company is the creation, the production, the labeling, the edition, the promotion, the distribution and the representation of musical works and performances, as well as the organization of audiovisual events, cultural shows and broadcasting in this frame with any related activities.

The corporation may also carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

**Art. 3.** The name of the company shall be "MB PRODUCTIONS".

**Art. 4.** The company shall be formed for an unlimited duration.

It shall commence on the date of its constitution.

**Art. 5.** The registered office shall be established in the municipality of Waldbillig.

It may be transferred to any other place by common agreement between the partners.

**Art. 6.** The company capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by one hundred (100) shares each with a value of one hundred twenty-five euro (125.- EUR).

The one hundred (100) shares in the company have been subscribed by the sole shareholder, Mr Maxime BENDER.

All the shares have been fully paid up by payments in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is as of now freely available to the company, evidence thereof having been given to the officiating notary.

**Art. 7.** The shares in the company may be transferred freely between the partners. They may not be transferred inter vivos to persons other than the partners, unless all the partners so agree.

**Art. 8.** The company shall not be dissolved by death, incapacity, bankruptcy or failure of a partner.

**Art. 9.** The personal creditors, beneficiaries or heirs of a partner may not, for any reason whatsoever, have seals placed on the assets and documents belonging to the company.

**Art. 10.** The company shall be administered by one or more managers, who need not necessarily be partners, appointed by the shareholders, which may revoke them at any time.

The document of appointment shall lay down the extent of the powers and the duration of the term of office of the manager(s).

**Art. 11.** Each partner may participate in collective decision-making, whatever the number of shares he holds. Each partner shall have a number of votes equal to the number of shares in the company he holds. Each partner may be validly represented at meetings by a person bearing a special power of attorney.

**Art. 12.** The manager(s) shall not contract any personal obligation in respect of the commitments properly undertaken by him/them in the name of the company by virtue of his/their function.

**Art. 13.** The company's financial year shall commence on the first day of January and end on the thirty-first day of December each year.

**Art. 14.** Each year, on the thirty-first of December, the accounts shall be closed and the management shall draw up an inventory indicating the value of the company's assets and liabilities.

**Art. 15.** Any partner may consult the inventory and the balance sheet at the company's registered office.

**Art. 16.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

**Art. 17.** When the company is wound up, it shall be liquidated by one or more liquidators, who need not necessarily be partners, appointed by the partners, who shall determine their powers and emoluments.

**Art. 18.** For all matters not covered by the present memorandum and Articles of Incorporation, the partners shall refer to and abide by the legal provisions.

*Transitory provision*

The first business year begins today and ends on December 31<sup>st</sup>, 2011.

*Evaluation of costs*

The amount of the costs, expenses, remunerations and charges in any form whatsoever incumbent on the company or for which it is liable by reason of its constitution is valued at nine hundred euro (EUR 900.-).

*Decision of the sole shareholder*

Thereupon the sole shareholder, representing the entire capital of the company, adopted the following resolutions:

1. The number of managers is set at one (1).
2. The following is appointed sole manager for an unlimited period:  
- Mr Maxime BENDER, prenamed.

The company is validly committed in all circumstances by the signature of the sole manager.

3. The address of the company is fixed at L-7681 Waldbillig, 1, ale We.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in French, followed by an English version; on request of the appearing person and in case of divergences between the French and the English texts, the French text will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: M. BENDER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 mai 2011. Relation: LAC/2011/24495. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juin 2011.

Référence de publication: 2011081529/151.

(110090730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

**Abricot S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 127.543.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 16 juin 2011, statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010 que:

Sont réélus en qualité d'Administrateurs de la société, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en l'année 2014:

- Madame Mireille GEHLEN, née le 18 août 1958 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 412 F, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

- Monsieur Jean-Hugues DOUBET, né le 07 mai 1974 à Strasbourg (France), demeurant professionnellement au 412 F, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

- Monsieur Nicolas AZNAVOUR, né le 05 août 1977 à Thonex (Suisse), demeurant au 33 Chemin du Bonet, CH-1025 Saint Sulpice (Suisse).

Est réélu, Commissaire aux comptes pour la même période:

- H.R.T. Révision S.A., avec siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011084993/23.

(110094755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

---

**LSA Re, Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 45.422.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 19 mai 2011*

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de reconduire le mandat d'Administrateurs de:

M. Rikard EHNSIO,

Mme Canna ASTORSSON,

Et d'élire Administrateur:

M. Stefan PERSSON, demeurant professionnellement Eriksbergsgatatan 44, SE-114 30 Stockholm, Suède.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2011.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société:

Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable

En abrégé CLERC

1, rue Pletzer

L- 8080 Bertrange

dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2011.

*Pour la Société*

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2011088830/28.

(110099351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2011.

---

**Alpina Real Estate GP, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 150.463.

## EXTRAIT

Il convient de modifier l'adresse de Monsieur Ralf Steinmetz, administrateur, résidant désormais professionnellement au 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2011.

Référence de publication: 2011083603/12.

(110094584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

**ING LPFE Soparfi C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 869.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 87.199.

In the year two thousand and eleven, on the fourteenth of June.

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

"ING Logistics Property Fund Europe C.V.", a limited partnership (commanditaire vennootschap), governed by the laws of the Netherlands, having its registered office in NL-2595 AS The Hague, 65, Schenkkade, registered at the Kamer van Koophandel Haaglanden, under the number 27247604, duly represented by its general partner ING Real Estate LPFE Management B.V., (beherend vennot), a company governed by the laws of the Netherlands, having its registered office in NL-2595 AS The Hague, 65, Schenkkade, hereby represented by Mrs Corinne PETIT, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given in The Hague, on June 8th, 2011.

The said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as the sole partner, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party is the sole partner of "ING LPFE Soparfi C S.à r.l.", an unipersonal limited liability corporation with registered office in L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, incorporated by deed of the notary Jean-Joseph WAGNER, residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg, on April 26<sup>th</sup>, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1085 dated July 16<sup>th</sup>, 2002. These Articles of Association have been amended for the last time by deed of the same notary, acting in replacement of the undersigned notary, then absent, on July 26<sup>th</sup>, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1962 dated September 22<sup>nd</sup>, 2010.

The capital of the company is fixed at seven hundred and fifty-eight thousand euro (758.000.- EUR) represented by seven hundred and fiftyeight (758) parts, with a nominal value of one thousand euro (1.000.- EUR) each, entirely paid in.

The appearing party takes the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner resolves to increase the corporate capital by an amount of one hundred and eleven thousand euro (111,000.- EUR), so as to raise it from its present amount of seven hundred and fifty-eight thousand euro (758.000.- EUR) to eight hundred and sixty-nine thousand euro (869,000.- EUR), by issuing one hundred and eleven (111) new parts with a par value of one thousand euro (1,000.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

*Subscription and Liberation*

The appearing sole partner declares to subscribe the one hundred and eleven (111) new parts and to pay them up, fully in cash, at its par value of one thousand euro (1,000.- EUR), so that the amount of one hundred and eleven thousand euro (111,000.- EUR) is at the free disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

*Second resolution*

The appearing sole partner resolves to amend article 6 of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The capital is set at eight hundred and sixty-nine thousand euro (869,000.- EUR) represented by eight hundred and sixty-nine (869) parts of a par value of one thousand euro (1,000.- EUR) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof, this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the appearing persons signed together with the notary the present original deed.

### Suit la version française

L'an deux mille onze, le quatorze juin.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

ING Logistics Property Fund Europe C.V. , une société de droit néerlandais (commanditaire vennootschap), avec siège social à NL2595 AS La Haye, 65, Schenkkade, inscrite à la Kamer van Koophandel Haaglanden sous le numéro 27247604, dûment représentée par son associée commanditée (beherend vennoot) ING Real Estate LPFE Management B.V., une société de droit néerlandais, avec siège social à NL-2595 AS La Haye, 65, Schenkkade, ici représentée par Madame Corinne PETIT, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée à La Haye, le 8 juin 2011.

Laquelle procuration, après avoir été signé "ne varietur" par les comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

La société comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée «ING LPFE Soparfi C S.à r.l.», avec siège social à L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph WAGNER, de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 26 avril 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1085 du 16 juillet 2002 dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire agissant en remplacement du notaire instrumentaire, alors absente, en date du 26 juillet 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1962 du 22 septembre 2010.

Le capital social de la société est fixé à sept cent cinquante-huit mille euros (758.000.- EUR) représenté par sept cent cinquante-huit (758) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000.- EUR) chacune.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de cent onze mille euros (111.000.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de sept cent cinquante-huit mille euros (758.000.- EUR) à huit cent soixante-neuf mille euros (869.000.- EUR), par l'émission de cent onze (111) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

#### Souscription et Libération

Et à l'instant, les cent onze (111) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000.- EUR) ont été souscrites par l'associée unique et entièrement libérée en espèces, de sorte que le montant de cent onze mille euros (111.000.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

#### Deuxième résolution

L'associé unique décide, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

“ **Art. 6.** Le capital social est fixé à un montant de huit cent soixante-neuf mille euros (869.000.- EUR) représenté par huit cent soixante-neuf (869) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000.- EUR) chacune.”

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la partie comparante, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 juin 2011. LAC/2011/27677. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2011.

Référence de publication: 2011084644/99.

(110094688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

---

**Bondi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 102.342.

---

Monsieur Lionel ASSERAF, Administrateur, nouvelle résidence au 1/120, Brighton Boulevard, North Bondi, NSW 2026, Australie.

*Pour la société*

BONDI S.A.

Référence de publication: 2011083660/11.

(110094563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

---

**Yaca Prendre-Take-Nemen s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8385 Koerich, 9, rue de l'Ecole.

R.C.S. Luxembourg B 156.161.

---

L'an deux mille onze, le huit juin.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

ONT COMPARU:

1.- Madame Joséphine Myriam MERCKX, Heilpraktiker, conseillère hygiéniste nutritionniste, naturopathe et diplômée en comptabilité, née à Haine-Saint-Paul (Belgique) le 9 octobre 1956, demeurant à L-8385 Koerich, 9, rue de l'Ecole, détentrice de vingt-quatre (24) parts sociales.

2.- Monsieur Nicolas DUMONT, administrateur de société et Heilpraktiker, né à Soignies (Belgique) le 11 juin 1987, demeurant à B-1495 Marbais, rue de Priesmont, 181, détenteur de soixante-seize (76) parts sociales.

Tous deux ici représentés aux fins des présentes par Madame Nadège BROSSARD, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de deux procurations sous seing privé données le 25 mai 2011,

lequelles procurations, après avoir été paraphées "ne varietur" par la mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-dessus, agissant en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée "YACA PRENPRE-TAKE-NEMEN S.à r.l." (numéro d'identité 2010 24 36 254), avec siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 156.161, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 5 octobre 2010, publié au Mémorial C, numéro 2514 du 19 novembre 2010,

ont requis le notaire d'acter la résolution suivante:

*Résolution*

Les associés décident de transférer le siège social de L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich à L-8385 Koerich, 9, rue de l'Ecole et en conséquence de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2. al. 1<sup>er</sup>** . Le siège de la société est établi à Koerich; il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés."

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ huit cents euros (€ 800,-).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire des comparants, celle-ci a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: BROSSARD, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 14 juin 2011. Relation: CAP/2011/2200. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés.



Bascharage, le 17 juin 2011.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2011086014/43.

(110095620) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

**Orion III European 12 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Orion Asset Germany III S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 121.676.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-seventh day of May,  
before us Maître Edouard Delosch, notary, residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Orion Master III Luxembourg S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), having a corporate capital of twenty-nine thousand seven hundred fifty euro (EUR 29,750.-) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 140.853 (the "Shareholder"),

Hereby represented by Maître Danièle BUCHLER, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 24 May 2011 in Luxembourg.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Orion Asset Germany III S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a corporate capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, of 17 November 2006 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2439 of 29 December 2006, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, section B, number 121.676 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg-Eich, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, of 2 September 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2419 of 3 October 2008.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

- 1 To change the Company's name into "Orion III European 12 S.à r.l."
- 2 To amend the second (2<sup>nd</sup>) paragraph of article one (1) of the Company's articles of association in order to reflect the resolution to be adopted under item one (1) of the agenda.
- 3 Miscellaneous.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholder resolves to change the Company's name into "Orion III European 12 S.à r.l."

*Second resolution*

The Shareholder resolves to amend the second (2<sup>nd</sup>) paragraph of article one (1) of the Company's articles of incorporation which shall forthwith read as follows:

"The Company will exist under the name of Orion III European 12 S.à r.l."

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at eight hundred euro (EUR 800.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le vingt-septième jour du mois de mai.

Par-devant nous Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Orion Master III Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), ayant un capital social de vingt-neuf mille sept cent cinquante euros (EUR 29.750,-) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 140.853 (l'«Associé»),

représenté aux fins des présentes par Maître Danièle BUCHLER, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 24 mai 2011 au Luxembourg.

La précitée procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de Orion Asset Germany III S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), ayant son siège social au 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire prénommé, le 17 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2439, le 29 décembre 2006 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 121.676 et dont les statuts n'ont encore jamais été modifiés depuis sa constitution (la «Société»). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte de Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, du 2 septembre 2008 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2419 du 3 octobre 2008.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour*

1 Modification de la dénomination de la Société en «Orion III European 12 S.à r.l.».

2 Modification de l'article premier (1<sup>er</sup>), deuxième (2<sup>e</sup>) alinéa, des statuts de la Société de manière à refléter la résolution à adopter au point un (1) de l'ordre du jour.

3 Divers.

L'Associé a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Associé décide de modifier la dénomination de la Société en «Orion III European 12 S.à r.l.».

*Deuxième résolution*

L'Associé décide de modifier l'article premier (1<sup>er</sup>), deuxième (2<sup>ème</sup>) alinéa des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«La Société adopte la dénomination de Orion III European 12 S.à r.l.».

*Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à huit cents euros (EUR 800,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: D. Buchler, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 1<sup>er</sup> juin 2011. Relation: RED/2011/1078. Reçu soixante-quinze (75,-) euros.

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 14 juin 2011.

Référence de publication: 2011081570/102.

(110091667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

**Carmignac International Luxembourg - CIL - S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 40.000,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 157.861.

—  
EXTRAIT

En date du 16 juin 2011, l'Actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Valérie Turri, en tant qu'administrateur B, est acceptée avec effet immédiat.
- Christine Valette, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élue nouvel administrateur B de la société avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2017.
- Le mandat des administrateurs A, Monsieur Eric Helderle et Monsieur Edouard Carmignac ainsi que celui de l'administrateur B, Monsieur Ivo Hemelraad sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2017.
- Le mandat du réviseur d'entreprises, Ernst & Young est renouvelé pour une période de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2017.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 17 juin 2011.

Référence de publication: 2011083672/19.

(110094536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

**ThermoCool S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-6835 Boudlerbach, Maison 2.

R.C.S. Luxembourg B 115.933.

—  
Im Jahre zweitausend und elf, am ersten Juni.

Vor dem unterschriebenen Notar Martine SCHAEFFER, im Amtssitze in Luxemburg.

Ist erschienen:

Herr Stefan Gregor KETTER, Installateur- und Heizungsbaumeister, geboren am 19. März 1972 in Saarburg (Deutschland), wohnhaft in D-54441 Ayl, Im Wiegenthal 14a.

Dieser Komparent erklärt, dass er alleiniger Inhaber sämtlicher Anteile des Gesellschaftskapitals der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "ThermoCool S.à r.l.", eingetragen im luxemburgischen Handelsregister unter der Nummer B 115.933, mit Sitz in L-6725 Grevenmacher, 14, rue du Stade, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar, mit damaligem Amtssitz in Remich, am 27. April 2006, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1322 vom 8. Juli 2006, ist. Die Statuten der Gesellschaft wurden seither noch nicht abgeändert.

Alsdann erklärt der vorgenannte Komparent folgenden Beschluss zu fassen:

*Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschließt, mit sofortiger Wirkung die Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-6725 Grevenmacher, 14, rue du Stade nach L-6835 Boudlerbach, Maison 2, und dementsprechend Artikel 4 der Statuten abzuändern und ihm folgenden Wortlaut zu geben:

" **Art. 4.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Boudlerbach. Der Firmensitz kann durch Beschluss einer außerordentlichen Gesellschafterversammlung an jeden anderen Ort des Großherzogtums verlegt werden."

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung von allem Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Signé: S. G. Ketter et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 juin 2011. LAC/2011/26028. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 9 juin 2011.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2011085992/35.

(110095600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

---

**ICG Minority Partners 2008 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 138.971.

—  
*Extrait des Résolutions prises par l'Associé Unique en date du 15 juin 2011*

Il a été décidé d'accepter:

- La démission de Madame Valérie Strappa en tant qu'administrateur de la société en date du 15 juin 2011;
- De renouveler le mandat de Monsieur Jean-Claude Buffin en tant qu'administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2014;
- De renouveler le mandat de Monsieur Norbert Hengesch en tant qu'administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2014;
- De renouveler le mandat de Madame Sylvie Crugnola en tant qu'administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2014;
- La nomination de Monsieur Jean-Robert Bartolini né le 10 novembre 1962 à Differdange, Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Luxembourg en tant qu'administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2014 avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 juin 2011.

Référence de publication: 2011083862/20.

(110094461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

---

**Columbia CANAWS Partners IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.744,60.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 140.958.

—  
Il résulte d'une décision des associés de la société en date du 16 juin 2011 que le siège social de la société est transféré du 1, rue des Glacis, L-1628 Luxembourg au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 17 juin 2010.

Référence de publication: 2011083674/13.

(110094559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

---

**Endurance Residential Fehrbelliner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 124.542.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2011083785/14.

(110094570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

---

**LifCorp. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 22.108.175,00.**

Siège social: L-8308 Capellen, 38, rue Pafebruch, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 130.625.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue en date du 9 juin 2011*

En date du 9 juin 2011, l'assemblée générale extraordinaire de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Henk RAUE de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2011;

- de nommer Monsieur Gerardus Johannes VAN ROOIJEN, né le 25 juin 1972 à Mijdrecht, Pays-Bas, ayant comme adresse professionnelle: 4, Spaklerweg, 1096 BA Amsterdam, Pays-Bas, en tant que nouveau gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Monsieur Thierry PORTÉ, gérant de catégorie A

Madame Sally ROCKER, gérant de catégorie A

Monsieur Gerardus Johannes VAN ROOIJEN, gérant de catégorie B

Madame Juanita STUDEN-KILIAAN, gérant

Monsieur Machiel Jansen SCHOONHOVEN, gérant

Monsieur David MORGAN, gérant Monsieur Paul WOLFF, gérant

Monsieur Michel WOLTER, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2011.

LifCorp S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011086754/27.

(110097597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2011.

**Alpha Trains Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 137.614.

*Extrait des résolutions prises par l'associé de la société en date du 2 juin 2011*

Par les résolutions du 2 juin 2011, l'associé de la Société a décidé:

- d'accepter la démission de M. Mark Mc Lean en tant que gérant de la Société, prenant effet le 2 juin 2011.

En conséquence, le conseil de Gérance de la Société se compose de:

- Mark Hatherly, Gérant, résidant professionnellement 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;

- Jack Colbourne, Gérant, résidant professionnellement, 6 St Andrew Street, London EC4A 3AE;

- Jean-Bastien Auger, Gérant, résidant professionnellement, 1250 René-Lévesque Blvd. West, Suite 900, Montréal, Québec Canada H3B 4W8;

- Attila B. Balogh, Gérant, résidant professionnellement, AMP Capital Investors 4<sup>th</sup> Floor, Berkeley Square House, Berkeley Square, London W1J 6BX;

- Shaun Michael Mills, Gérant, résidant professionnellement, Egginton House, 25-28 Buckingham Gate, London SW1E 6LD;

- Claude Eisen, Gérant, demeurant professionnellement au 55, rue Charles Arendt, L-1134 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011088938/23.

(110100307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**Euro.Trafico S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5408 Bous, 60, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 54.215.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés suite à l'assemblée générale du 8 juin 2011, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 17 juin 2011.

Référence de publication: 2011083798/11.

(110094573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

---

**Eurogrigliati S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 85.781.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 10 juin 2011*

Les démissions de Monsieur Mohammed KARA et Monsieur Danielle MARIANI de leur poste d'administrateur de la société sont acceptées.

Monsieur Alexis DE BERNARDI, licencié en sciences économiques, et Monsieur Gioacchino GALIONE, expert-comptable, 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, sont nommés nouveaux administrateurs de la société. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Pour extrait sincère et conforme

EUROGRIGLIATI S.A.

Jean-Marc HEITZ

Administrateur

Référence de publication: 2011083800/18.

(110094222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

---

**Sapar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 73.609.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2011 que:

Les mandats des administrateurs ainsi que du commissaire aux comptes sont prolongés pour une durée de 6 ans et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2017, à savoir:

- G.T. Fiduciaires S.A., ayant son siège social à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg et inscrite au RSCL sous le numéro B 121.820, administrateur;

- Monsieur Gernot Kos, né le 23/01/1970 à Eisenstadt (Autriche) et demeurant professionnellement à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, administrateur;

- Monsieur Thierry Hellers, né le 13/09/1968 à Luxembourg et demeurant professionnellement à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, administrateur.

Le commissaire aux comptes Fiduciare Hellers, Kos & Associés S.à r.l., ayant son siège à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg, inscrite au RCSL sous le numéro B 121.917, a changé de dénomination, la nouvelle étant G.T. Experts Comptables S.à.r.l.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17.06.2011.

G.T. Experts Comptables Sarl

Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011084051/25.

(110094545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

---

**Financial Lincoln S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 120.645.

---

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2011*

L'assemblée générale a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- transfert du siège social au L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer;
- l'assemblée prend acte des démissions unilatérales des administrateurs LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., T.C.G. Gestion S.A. et CMS Management Services S.A., et du commissaire aux comptes C.A.S. SERVICES S.A. avec effet au 09 avril 2010;

- nomination des administrateurs et commissaire aux comptes suivants, avec effet immédiat, afin de procéder au remplacement des administrateurs et commissaire aux comptes démissionnaires:

- \* Monsieur Alain TIRCHER, expert-comptable, demeurant professionnellement au L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer, administrateur;

- \* Monsieur Jean-Michel HAMELLE, expert-comptable, demeurant professionnellement au L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer, administrateur;

- \* Monsieur Charles EMOND, conseiller fiscal, demeurant professionnellement au L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer, administrateur;

- \* La société TAX CONSULT S.A., inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous la section B et le numéro 113.223, avec siège social au L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer, Commissaire aux Comptes.

Les mandats des administrateurs et du nouveau Commissaire aux Comptes nouvellement nommés prendront fin lors de l'assemblée générale statutaire de l'année 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alain TIRCHER / Jean-Michel HAMELLE

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2011083817/29.

(110094465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

---

**MGP June S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 149.624.

---

*Extrait des résolutions de l'associé unique du 8 juin 2011*

Il résulte des dites résolutions que:

1. Madame Christine Clarke demeurant professionnellement, 60 Sloane Avenue, SW3 3XB Londres, Royaume-Uni, a démissionné de sa fonction de gérante de la Société avec effet au 8 juin 2011.

2. Monsieur Alexis Gisselbrecht, né le 27 février 1978 à Strasbourg, France et demeurant professionnellement, 60 Sloane Avenue, SW3 3XB Londres, Royaume-Uni, a été nommé gérant de la Société avec effet au 8 juin 2011 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- Joanne Fitzgerald
- Delloula Aouinti
- Audrey Lewis
- Alexis Gisselbrecht

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 8 juin 2011.

*Pour MGP June S.à r.l.*

Delloula Aouinti

*Gérante*

Référence de publication: 2011084919/25.

(110094454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

---

**ICG Mezzanine Fund 2003 Luxco No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 95.559.

—  
*Extrait de la résolution prise par l'associé unique le 15 juin 2011*

Il a été décidé d'accepter:

- La démission de Madame Valérie Strappa en tant que gérant de la société en date du 15 juin 2011
- La nomination de Monsieur Jean-Robert Bartolini, né le 10 novembre 1962 à Differdange, Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Luxembourg en tant que gérant de la société pour une durée illimitée avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 juin 2011.

*Pour ICG Mezzanine Fund 2003 Luxco No 1 S.à r.l.*

Référence de publication: 2011083860/16.

(110094462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

---

**ING REEIF Soparfi D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 107.936.

—  
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2011.

Référence de publication: 2011083874/10.

(110094542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

---

**Tapage Communication, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 150.008.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la Société tenue en date du 11 juin 2011 au siège social.*

Suite à la démission avec effet au 31 mai de Monsieur Christian Zwerg de son poste de gérant technique pour la société Tapage Communication Sàrl, les associés se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 11 juin 2011 et ont pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Christian Zwerg, employé privé né à Dusseldorf (Allemagne) le 13 novembre 1970, demeurant à L-6720 Grevenmacher, 20, Hanner Der Kerrech en tant que gérant technique de la Société avec effet immédiat;
- de nommer Monsieur Julien Lejeune, employé privé né à Braine-Le-Comte (Belgique) le 27 septembre 1981 et demeurant à B-7190 Marche-lez-Ecaussinnes, 7 rue Joseph Wauters, avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Fait à Luxembourg en trois exemplaires, le 11 juin 2011.

*Les associés*

Madame Evelyne BERTRAND / Monsieur Michel LEJEUNE / Madame Marie-Christine DASSY /

Monsieur Christian ZWERG / Monsieur Benjamin LEJEUNE

Représentée par Monsieur Jean-Paul Kieffer / - / - / - / -

*Associée, 25 parts sociales / Associé, 25 parts sociales / Associée, 20 parts sociales /*

*Associé, 20 parts sociales / Associé, 10 parts sociales*

et

Bon pour acceptation des fonctions de gérant

Monsieur Julien LEJEUNE

Référence de publication: 2011089609/28.

(110100445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---



**Convergenza S.C.A., Société en Commandite par Actions (en liquidation).**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 72.336.

In the year two thousand and eleven, on the seventeen May,

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch/Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Me Nathalie Houllé, attorney-at-law, residing in Luxembourg, acting by virtue of decisions of CONVERGENZA COM S.A., liquidator of CONVERGENZA S.C.A., taken on May 16, 2011, copy of which decisions after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary will be annexed to this document to be filed with it to the registration authorities.

Who declared and required the notary to record that:

I) The company CONVERGENZA S.C.A. (in liquidation), a société en commandite par actions, having its registered office in L-1931 Luxembourg, 1315, avenue de la Liberté, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 72 336, was incorporated by deed of Maître Paul FRIEDERS notary residing in Luxembourg on October 27, 1999, published in the Mémorial C, number 1015 of December 30, 1999. The Articles of Association have been amended several times and for the last time by deed of the undersigned notary on November 27, 2009, published in the Mémorial C number 158 of January 26, 2010.

II) According to Article 5 of the Articles of Incorporation, the issued and subscribed capital has been fixed at three million two hundred eighty eight thousand Euros (EUR 3,288,000.-) divided into six hundred and fifty seven thousand six hundred (657,600) shares, comprising:

(i) thirty three thousand six hundred (33,600) Redeemable Shares having a par value of five euro (5.- €) each («A Shares»);

(ii) three hundred and twelve thousand (312,000) Ordinary Shares having a par value of five euro (5.- €) each («B Shares»);

(iii) three hundred and twelve thousand (312,000) Shares having a par value of five euro (5.-€) each, allocated to the Unlimited Shareholder («C Shares»).

According to Article 11 of the Articles of Incorporation and subject to the provisions of Article 49-8 paragraphs (4) to (8) of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the A Shares, provided they are fully paid up, may be redeemed under certain terms and conditions.

III) According to the decisions of the board of directors of the liquidator of May 16, 2011, twenty-two thousand (22,000) A Shares of the Company have been redeemed on November 6, 2009 by the Company from the Limited Shareholders prorata to the number of issued A Shares held by each Limited Shareholder.

These twenty-two thousand (22,000) redeemed A Shares have remained in existence within the portfolio of the Company.

IV) Pursuant to said Article 11 of the Articles of Incorporation, the Unlimited Shareholder has decided to cancel the redeemed A Shares held by CONVERGENZA S.C.A. (in liquidation) and therefore to decrease the capital of the Company by an amount of one hundred and ten thousand Euros (EUR 110,000.-) so as to reduce it from its present amount of three million two hundred eighty eight thousand Euros (EUR 3,288,000.-) to three million one hundred and seventy-eight thousand Euros (EUR 3,178,000.-) by the cancellation of twenty-two thousand (22,000) A Shares having a par value of five euro (5.- €) each.

As a consequence of such decrease of capital, the four first paragraphs of Article 5 of the Articles of Incorporation will now read as follows:

« **Art. 5. Share capital. Four first paragraphs.** The Company has an issued capital of three million one hundred and seventy-eight thousand Euros (EUR 3,178,000.-) divided into six hundred and thirty five thousand six hundred (635,600) shares, comprising:

(i) eleven thousand six hundred (11,600) Redeemable Shares having a par value of five euro (5.- €) each («A Shares»);

(ii) three hundred and twelve thousand (312,000) Ordinary Shares having a par value of five euro (5.- €) each («B Shares»);

(iii) three hundred and twelve thousand (312,000) Shares having a par value of five euro (5.- €) each, allocated to the Unlimited Shareholder («C Shares».)»

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the undersigned notary by name, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Follows the French version**

L'an deux mille onze, le dix-sept mai,

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette (Grand Duché du Luxembourg),

A comparu:

Maître Nathalie Houllé, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu de décisions de CONVERGENZA COM S.A., actionnaire commandité de la société CONVERGENZA S.C.A. (en liquidation), prises en date du 16 mai 2011, copie de ces décisions, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

I) La société CONVERGENZA S.C.A. (en liquidation), société en commandite par actions, avec siège social à L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 72 336, fut constituée suivant acte reçu par Maître Paul FRIEDERS, notaire de résidence à Luxembourg en date du 27 octobre 1999, publié au Mémorial C, numéro 1015 du 30 décembre 1999. Les statuts ont été modifiés à différentes reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 novembre 2009, publié au Mémorial C numéro 158 du 26 janvier 2010.

II) Aux termes de l'article 5 des statuts, le capital émis et souscrit de la société a été fixé à trois millions deux cent quatre vingt huit mille Euros (EUR 3.288.000,) divisé en six cent cinquante sept mille six cent (657.600) actions, comprenant:

(i) trente trois mille six cent (33.600) Actions Rachetables d'une valeur nominale de cinq euros (5,- €) chacune («Actions A»);

(ii) trois cent douze mille (312.000) Actions Ordinaires d'une valeur nominale de cinq euros (5,- €) chacune («Actions B»);

(iii) trois cent douze mille (312.000) Actions d'une valeur nominale de cinq euros (5,- €) chacune, attribuées à l'Actionnaire Commandité («Actions C»).

Aux termes de l'article 11 des statuts et conformément aux dispositions de l'Article 49-8 paragraphes (4) à (8) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, les Actions A, à condition qu'elles soient entièrement libérées, seront rachetables sous certaines conditions.

III) Conformément aux résolutions du conseil d'administration de l'Actionnaire Commandité du 16 mai 2011, vingt deux mille (22.000) Actions A de la Société ont été rachetées le 6 novembre 2009 par la Société des Actionnaires Commanditaires au prorata du nombre d'Actions A émises détenues par chaque Actionnaire Commanditaire. Ces vingt deux mille (22.000) Actions A rachetées ont continué d'exister dans le portefeuille de la Société.

IV) Conformément audit article 11 des statuts, l'Actionnaire Commandité a décidé d'annuler les Actions A détenues par CONVERGENZA S.C.A. (en liquidation) et partant de réduire le capital social de la société à concurrence d'un montant de cent dix mille Euros (EUR 110.000,-) pour le ramener de son montant actuel de trois millions deux cent quatre vingt huit mille Euros (EUR 3.288.000,-) à trois millions cent soixante dix huit mille Euros (EUR 3.178.000,-) par l'annulation de vingt deux mille (22.000) Actions Rachetables («Actions A») ayant une valeur nominale de cinq euros (5,- €) chacune.

A la suite de cette réduction de capital, les quatre premiers alinéas de l'article 5 des statuts auront désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital social. Quatre premiers alinéas.** La société a un capital émis de trois millions cent soixante dix huit mille Euros (EUR 3.178.000,-) divisé en six cent trente cinq mille six cent (635.600) actions, comprenant:

(i) onze mille six cent (11.600) Actions Rachetables d'une valeur nominale de cinq euros (5,- €) chacune («Actions A»);

(ii) trois cent douze mille (312.000) Actions Ordinaires d'une valeur nominale de cinq euros (5,- €) chacune («Actions B»);

(iii) trois cent douze mille (312.000) Actions d'une valeur nominale de cinq euros (5,- €) chacune, attribuées à l'Actionnaire Commandité («Actions C»).»

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur la demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Houllé, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 mai 2011. Relation: EAC/2011/6752. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2011081278/117.

(110090805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**Tishman Speyer Holdings (TSEC) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 605.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.391.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 28 avril 2011 que la personne suivante a démissionné avec effet au 28 avril 2011 de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société:

- Monsieur Raimondo Amabile, né le 12 décembre 1969, à Naples, Italie, avec adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

Il résulte également desdites résolutions que la personne suivante a été nommée avec effet au 28 avril 2011 à la fonction de gérant de catégorie A de la Société, pour une durée indéterminée:

- Monsieur Gerard Franklin, né le 13 février 1971 à Bromley, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 61, Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni,

Depuis lors, le Conseil de gérance de la Société se compose comme suit:

*Gérants de catégorie A:*

- Monsieur Gerard Franklin, prénommé,
- Monsieur Paul Anthony Galiano, né le 9 mars 1965 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 210, Navajo Court, Morganville, NJ 07751, Etats-Unis d'Amérique,
- Monsieur Jerry I. Speyer, né le 23 juin 1940 au Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique, avec professionnelle adresse au 176, East 72<sup>nd</sup> Street, New-York, NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,
- Madame Katherine Farley, née le 12 octobre 1949 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 176, East 72<sup>nd</sup> Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,
- Monsieur Robert J. Speyer, né le 11 octobre 1969 à New-York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 265, East 66<sup>th</sup> Street, New-York NY 10021, Etats-Unis d'Amérique,
- Monsieur Michael Philip Maurice Spies, né le 4 septembre 1957 à Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 61 Aldwych, WC2B 4AE, Londres, Royaume-Uni.

*Gérants de catégorie B:*

- Madame Joséphine Andonissamy, née le 27 février 1973 à Pondichery, Inde, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
- Madame Vinessa Sweeney, née le 15 novembre 1979 à Chester, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,
- Monsieur Nicolas Veyer, né le 1<sup>er</sup> septembre 1973 à Lille, France, avec adresse professionnelle au 34-38, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 juin 2011.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2011086918/45.

(110098136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2011.

---

**Rode S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 65.131.

L'an deux mille onze, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DERO S.A., avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg section B numéro 65.131,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 29 juin 1998, publié au Mémorial C numéro 672 du 21 septembre 1998 ("la Société").

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Sophie HENRYON, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Maria SANTIAGO-DE SOUSA, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1) Transfert du siège administratif et d'exploitation et du principal établissement de la Société du Grand-Duché de Luxembourg en Italie, Piazza dei Martiri 1/2, 40100 Bologne, adoption par la Société de la nationalité italienne ainsi que des statuts d'une société à responsabilité limitée de droit italien tels qu'annexés au présent acte, et de la dénomination de RODE S.r.l., le changement de nationalité et le transfert du siège ne donnant lieu, ni légalement, ni fiscalement à la dissolution ni à la constitution d'une nouvelle société, le tout sous la condition suspensive de l'homologation de la Société en Italie;

2) Acceptation de la démission avec décharge des administrateurs et du commissaire aux comptes de la Société avec effet au jour de la radiation de la Société au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg;

3) Nomination d'un administrateur unique, la société GHIRLANDINA FIDUCIARIA E TRUST S.R.L., ayant son siège social Via Taglio, 12, Modène(MO), Italie;

4) Décision d'autoriser l'administrateur unique de la Société soumise dorénavant au droit italien, pour représenter la Société devant toutes les instances administratives et fiscales en Italie à la suite du transfert du siège et du changement de nationalité comme dit ci-avant et en vue de l'homologation en Italie;

5) Nomination de la Société Fiduciaire Continentale comme représentant chargé de traiter toutes les demandes émanant des autorités fiscales luxembourgeoises adressées à la Société.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée générale aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide de changer la nationalité de la Société de luxembourgeoise en italienne et décide de transférer le siège administratif et d'exploitation et du principal établissement de la Société du Grand-Duché de Luxembourg en Italie, Piazza dei Martiri 1/2, 40100 Bologne et décide l'adoption par la Société de la nationalité italienne ainsi que des statuts d'une société à responsabilité limitée de droit italien tels qu'annexés au présent acte, et de la dénomination de RODE S.r.l., le tout sous la condition suspensive de l'homologation de la Société en Italie.

Ce changement de nationalité et ce transfert de siège ne donnent lieu, ni légalement, ni fiscalement à la dissolution ni à la constitution d'une nouvelle société, conformément à la directive de la CEE du 17 juillet 1969.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires constate que cette résolution a été prise en conformité avec l'article 67-1 (1) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales et que les droits d'apport ont été régulièrement payés au Grand-Duché de Luxembourg.

*Deuxième résolution*

L'assemblée accepte la démission et donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société avec effet au jour de la radiation de la Société au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de nommer administrateur unique, la société GHIRLANDINA FIDUCIARIA E TRUST S.R.L., ayant son siège social Via Taglio, 12, Modène (MO), Italie.

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'autoriser l'administrateur unique de la Société soumise dorénavant au droit italien, pour représenter la Société devant toutes les instances administratives et fiscales en Italie à la suite du transfert du siège et du changement de nationalité comme dit ci-avant et en vue de l'homologation en Italie;

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de nommer la Société Fiduciaire Continentale, avec siège social à Luxembourg, 16, Allée Marconi, comme représentant chargé de traiter toutes les demandes émanant des autorités fiscales luxembourgeoises adressées à la Société.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Henryon, Maria Santiago, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 mai 2011. Relation: EAC/2011/7015. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): T. Thoma.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2011081622/85.

(110090823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

---

**DES Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.275,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 120.062.

*Extrait des résolutions circulaires des actionnaires de la Société en date du 27 juin 2011*

Il résulte des résolutions circulaires des actionnaires de la Société en date du 27 juin 2011, que les actionnaires de la Société ont pris connaissance de la démission de Monsieur Guy Harles de son mandat de gérant de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2011, et que Madame Anne Catherine Grave, née le 23 juillet 1974 à Comines, France, demeurant professionnellement au 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommée gérant de la Société, avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2011.

Il résulte des résolutions précédentes que le conseil de gérance de la Société est désormais composé de:

- Anne Catherine Grave;
- Michel E. Raffoul; et
- Henri Isnard.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2011.

*Pour DES Holding S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011089051/23.

(110100635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

---

**Inovia Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.  
R.C.S. Luxembourg B 101.994.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les actionnaires en date du 20 juin 2011 que la personne suivante a démissionné, avec effet au 15 juin 2011, de sa fonction d'administrateur de la Société:

- Madame Géraldine Schmit, née le 12 novembre 1969 à Messancy, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg.

Depuis lors, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Norbert Becker,
- Monsieur Fatah Boudjelida,
- Monsieur Paul Chambers,
- Monsieur Jean-Michel Chamonard.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 29 juin 2011.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2011089145/25.

(110100525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**Speciality Pharma Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle,  
(anc. Speciality Oils Holdings Sàrl).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 150.843.

—  
In the year two thousand and eleven, on the third day of May.

Before us, Maître Jacques DELVAUX, Civil Law Notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) CVC European Equity V Limited, a limited company governed by the laws of Jersey and having its registered office at 22-24 Seale Street, St. Helier, JE2 3QG, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 99031, here represented by Mrs Caroline Ronfort, employee, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 29<sup>th</sup> April 2011 in St Helier, Jersey.

The proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holders and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

The appearing party, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to enact the following:

- That the appearing parties are the existing shareholders (the "Shareholders") of Speciality Oils Holdings S.à.r.l. (the "Company"), having its registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B n° 150.843, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Jacques Delvaux, dated 3 December 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 418 page 20022 on 26 February 2010.

- That the entire share capital being present or represented at the present meeting and the Shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notice was necessary.

- That the Shareholders have decided to deliberate on the points of the following

*Agenda:*

(1) Change of the corporate name of the Company, and subsequent amendment of the provisions of "Art. 4. Denomination" of the Articles of Association of the Company, which shall thereafter be read as follows:

" **Art. 4. Denomination.** The Company shall have the denomination "Speciality Pharma Holdings S.à.r.l." "

- That the present meeting, representing the entire share capital of the Company, is regularly considered and may validly deliberate on all the items of this agenda.
- That, on the basis of the agenda, the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*Sole resolution*

The Shareholders, represented as stated here above, resolved to change the corporate name of the Company into "Speciality Pharma Holdings S.à.r.l." and to restate "Article 4 -Denomination" of the Articles of Association of the Company, which shall read as follows:

" **Art. 4. Denomination.** The Company shall have the denomination "Speciality Pharma Holdings S.à.r.l." "

*Closure of the meeting - Costs*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately € 1,000.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille-onze, le troisième jour de mai.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

1) CVC European Equity V Limited, une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois de Jersey ayant son siège social au 22-24 Seale Street, St. Helier, JE2 3QG, Iles Anglo-Normandes, et immatriculée auprès de la Jersey Financial Services Commission sous le numéro 99031, dûment représentée par Mme Caroline Ronfort, résidant à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à St Helier, Jersey le 29 avril 2011.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec celui-ci.

La partie comparante, représentée comme stipulé ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que les parties comparantes sont les associés existants (les "Associés") de Speciality Oils Holdings S.à r.l. (la "Société"), société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous section B n° 150.843 constituée par acte du notaire Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 décembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 418 page 20022 le 26 février 2010.

- Que le capital social étant entièrement présent ou représenté à la présente assemblée et les Associés, présents ou représentés, déclarant avoir eu et pris connaissance préalablement et en temps utile de l'agenda de la présente assemblée, une convocation en bonne et due forme n'était dès lors pas requise.

- Que les Associés a décidé de délibérer sur les points suivants l'ordre du jour:

*Ordre du jour:*

(1) Modification de la dénomination sociale de la Société et conséquente modification des dispositions de l'"Article 4 -Dénomination" des Statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4. Dénomination.** La Société aura la dénomination: "Speciality Pharma Holdings S.à.r.l." »

- Que la présente assemblée, au sein de laquelle est présente ou représentée l'intégralité du capital social de la Société, est régulièrement constituée et est compétente pour délibérer sur tous les points de l'agenda.

- Que, sur base de l'ordre du jour, les Associés ont pris la résolution suivante:

*Résolution unique*

Les Associés, représentés comme stipulé ci-dessus, ont décidé de changer la dénomination de la Société en "Speciality Pharma Holdings S.à.r.l " et de modifier l'"Article 4 - Dénomination" des Statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4. Dénomination.** La Société aura la dénomination: "Speciality Pharma Holdings S.à.r.l." »

*Clôture de l'assemblée - Frais*

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élèvent approximativement à € 1.000,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande des comparants le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Sur quoi le présent acte a été fait à Luxembourg, date qu'en tête du présent acte.

Après que lecture de l'acte a été faite aux personnes comparantes dont le notaire connaît les nom, prénom, état civil et résidence, les personnes pré mentionnées ont signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: C. RONFORT, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 4 mai 2011. LAC/2011/20202. Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75,-).

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société prénommée, aux fins de dépôt au Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Luxembourg, le 7 mai 2011.

Référence de publication: 2011081637/97.

(110090836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

**European Retail Investment Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 110.901.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour European Retail Investment Holding S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2011085853/11.

(110095802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

**BOUM!, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8510 Rédange-sur-Attert, 67, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 157.598.

L'an deux mille onze, le vingt-six avril.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

Ont comparu:

1. B.O.L. LUX S.A. (R.C. B 70.619), avec siège social à L-8510 Rédange-sur-Attert, 67, Grand-Rue, ici représentée par son administrateur-délégué Jean-François ROQUEPLO, cinéaste, demeurant à Barvaux-Condroz (Belgique),

habilité à engager la société par sa seule signature, agissant sur base de l'article 9 des statuts;

2. Thierry RAMANANA, machiniste, demeurant à F-92200 Neuilly-sur-Seine (France), 102, avenue Charles De Gaulle;

3. Pascal CHARLIER, chef machiniste, demeurant à L-7220 Walferdange, 33, route de Diekirch,

associés de la société à responsabilité limitée BOUM!, avec siège social à L-1337 Dommeldange, 1, rue de la Cimenterie, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 157.598, constituée suivant acte du notaire Camille MINES de Capellen en date du 3 décembre 2010, publié au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 351 du 22 février 2011.

Les comparants prennent les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Ils décident de transférer le siège de la société de Dommeldange à Rédange-sur-Attert, et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts comme suit:

" **Art. 2. Premier alinéa.** Le siège social est établi à Rédange-sur-Attert."

*Deuxième résolution*

Ils fixent l'adresse à L-8510 Rédange-sur-Attert, 67, Grand-Rue.



Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: ROQUEPLO, RAMANANA, CHARLIER, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 5 mai 2011. REM 2011 / 603. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Releveur ff. (signé): SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 20 juin 2011.

Référence de publication: 2011084508/36.

(110095397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

---

**LO AOG Energy Multistrategy Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 150.358.

—  
*Extrait des Résolutions prises lors de  
l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2011*

En date du 20 mai 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de Monsieur Alexandre Meyer, de Monsieur Jean-Claude Ramel et de Monsieur Patrick Zurstrassen en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2012.

Luxembourg, le 15 juin 2011.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour LO AOG Energy Multistrategy Fund  
CACEIS Bank Luxembourg

Référence de publication: 2011083936/18.

(110094541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

---

**LSF6 Evergreen Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 147.865.

—  
Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2011.

Référence de publication: 2011083938/10.

(110094520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

---

**Pfizer Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 84.125.

—  
RECTIFICATIF

*Extrait*

Concernant le dépôt L110080116, il convient de modifier l'organe des gérants de la Société, Monsieur Christophe PLANTEGENET et Monsieur André PETRUNOFF de Conseil de gérance en Collège de gérance.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2011.

Pour la société  
Un mandataire

Référence de publication: 2011084003/15.

(110094473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

---

**BCC Chariot S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 158.105.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision des associés de la Société en date du 6 juin 2011: que

- Les démissions de Monsieur Michael Chidiac et de Lux Business Management S.à r.l. en tant que gérants de la Société sont acceptées avec effet immédiat.

- Sont nommés en tant que gérants de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

\* Monsieur Gary SUMERS, né le 12 décembre 1952 à New York, États-Unis d'Amérique, résidant au apt 11C, 888, Park Avenue, 10075-0282 New York, États-Unis d'Amérique;

\* Monsieur Robert W. SIMON né le 20 février 1929 à Wiesbaden, Allemagne, résidant au 28A, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg; et

\* Madame Cornelia M. W. van den BROEK né le 26 juin 1968 à Oosterhout, Pays-Bas, résidant à Schlappgaass, L-9365 Eppeldorf, Luxembourg.

Par conséquent, le conseil de gérance sera dès lors composé comme suit:

- Monsieur Fabrice de Clermont-Tonnerre;

- Monsieur Peter Kasch;

- Monsieur Michel van Krimpen

- Monsieur Robert W. Simon;

- Monsieur Gary Summers et

- Madame Cornelia M. W. van den Broek.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2011.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011086533/29.

(110098154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2011.

**Gaia Real Estate Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 120.127.

In the year two thousand eleven, on the seventh day of June.

Before Us, Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

- Rugaley Holdings Limited, a company with registered office at Agiou Pavolou, 15, Ledra House, Agios Andreas, PC1150 Nicosia, Cyprus, registered in the Commercial Register of Cyprus under the number HE 156033;

Here represented by Mrs Marleen Lacroix, private employee, with professional address in 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange,

by virtue of a proxy given on the 3<sup>rd</sup> day of June, 2011.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that she is the sole shareholder of GAIA REAL ESTATE HOLDINGS S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale, incorporated by deed of the undersigned notary on the 19<sup>th</sup> day of September, 2006, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 2172 of the 21<sup>st</sup> day of November, 2006 and that the articles of incorporation have never been modified since;

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder decides to increase the subscribed capital by an amount of nine hundred sixty eight thousand seven hundred fifty euros (968,750.- EUR) to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (12,500.-Eur) to nine hundred eighty one thousand two hundred fifty euros (981,250.- EUR) by the issuance of seven

thousand seven hundred fifty (7,750) new shares with a nominal value of one hundred twenty five euros (125.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

*Subscription - Payment*

THEREUPON: RUGALEY HOLDINGS LIMITED, prenamed,  
represented by Mrs Marleen Lacroix, prenamed, by virtue of the prequalified proxy,  
declared to subscribe to seven thousand seven hundred fifty (7,750) shares and to have them fully paid up by the conversion into capital of part of an unquestionable and immediately payable shareholder's claim, available for the conversion into capital, against the company, in an amount of three million eight hundred seventy four thousand one hundred eighty euro point ninety six (3,874,180.96.-Eur).

The existence and the value of the said claim has been certified to the undersigned notary by a certificate issued by the management of Gaia Real Estate Holdings Sàrl, prenamed, to which an interim balance sheet as per 7<sup>th</sup> day of June, 2011, is attached.

Such certificate, after signature ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

*Second resolution*

The shareholder decide to amend article 6 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The Company's corporate capital is fixed at nine hundred eighty one thousand two hundred fifty euros (981,250.- EUR), represented by seven thousand eight hundred fifty (7,850) shares with a par value of one hundred twenty five euros (125.- EUR) each, all subscribed and fully paid-up."

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately two thousand euros (2,000.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil onze, le sept juin.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

**A COMPARU:**

- Rugaley Holdings Limited, une société ayant son siège social à Agiou Pavolou, 15, Ledra House, Agios Andreas, Nicosia, Chypre, enregistrée au «Commercial Register of Cyprus» sous le numéro HE 156033;

ici représentée par Madame Marleen Lacroix, employée privé, résident professionnellement à 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange,

en vertu d'une procuration donnée le 3 juin 2011.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est l'associée unique de GAIA REAL ESTATE HOLDINGS S.à r.l, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 19 septembre 2006, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2172 du 21 novembre 2006 et que les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de neuf cent soixante-huit mille sept cent cinquante euros (968.750.- EUR) pour porter son montant actuel de douze mille cinq cent euros (12.500.- EUR) à neuf cent quatre-vingt un mille deux cent cinquante euros (981.250.- EUR) par l'émission de sept mille sept cent cinquante (7.750)

parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

#### *Souscription - Libération*

Est intervenue aux présentes:

1) Rugaley Holdings Limited, préqualifiée, ici représentée par Madame Marleen Lacroix, prénommée, en vertu de la procuration préqualifiée, qui

déclare souscrire sept mille sept cent cinquante (7.750) parts sociales nouvelles et les libérer entièrement par la conversion en capital d'une part d'une créance certaine, liquide et exigible détenue par RUGALEY HOLDINGS LIMITED à l'encontre de la société, d'un montant de trois millions huit cent soixante quatorze mille cent quatre vingt point quatre vingt seize euros (3.874.180,96.- EUR).

L'existence et la valeur de ladite créance a été certifiée au notaire instrumentant au moyen d'un certificat issu par la gérance de Gaia Real Estate Holdings SARL, auquel un bilan intérimaire en date du 7 juin 2011 est annexé.

Ce certificat, après signature "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

#### *Deuxième résolution*

L'associée unique décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de neuf cent quatre vingt un mille deux cent cinquante euros (981.250.- EUR), représenté par sept mille huit cent cinquante (7.850) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125.- euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ deux mille euros (2.000.- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Lacroix, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 8 juin 2011. Relation: LAC/2011/26425. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

*Le Receveur (signé): C. FRISING.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2011.

Référence de publication: 2011081369/115.

(110091193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

#### **PA BE 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 48.327.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique tenue au siège social le 24 juin 2011*

1) L'Assemblée décide l'administrateur: d'accepter la démission, avec effet immédiat, de  
- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., société anonyme ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, R.C.S Luxembourg B 37.974;

2) L'Assemblée décide de nommer à la fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2017:

- Monsieur Daniel Galhano, né le 13 juillet 1976, à Moyeuve-Grande (France) et demeurant professionnellement au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;

3) L'Assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur de la Société avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2017 de:

- Monsieur Patrizio BERTELLI, né le 6.04.1946 à Arezzo (Italie), demeurant au 11 Via Poggio Mendico, I-52100 Arezzo (Italie),

- Monsieur Fabio GAGGINI, né le 06/03/1956 à Lugano (Suisse), demeurant au 10 Via Somaini CH-6901 Lugano (Suisse),

4) L'Assemblée décide d'accepter la démission de la société LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., société anonyme ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, R.C.S Luxembourg B 37.974, de son poste d'administrateur-délégué de la Société avec effet immédiat;

5) L'Assemblée décide sur proposition du conseil d'administration de nommer à la fonction d'administrateur-délégué de la société, avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2017:

- Monsieur Daniel Galhano, né le 13 juillet 1976, à Moyeuvre-Grande (France) et demeurant professionnellement au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;

6) L'Assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur-délégué de la Société avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2017 de:

- Monsieur Patrizio BERTELLI, né le 6.04.1946 à Arezzo (Italie), demeurant au 11 Via Poggio Mendico, I-52100 Arezzo (Italie),

- Monsieur Fabio GAGGINI, né le 06/03/1956 à Lugano (Suisse), demeurant au 10 Via Somaini CH-6901 Lugano (Suisse),

7) L'Assemblée décide sur proposition du conseil d'administration d'élire, président du Conseil d'Administration avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2017:

- Monsieur Daniel Galhano, né le 13 juillet 1976, à Moyeuvre-Grande (France) et demeurant professionnellement au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;

8) L'Assemblée décide d'accepter la démission, avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société, C.A.S. SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg;

9) L'Assemblée décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat, Revisora S.A., R.C.S. Luxembourg B 145.505, ayant son siège social au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2017;

10) L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PA BE 1 S.A.

Référence de publication: 2011087402/47.

(110098211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2011.

---

### **Pfizer Shareholdings Intermediate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 93.997.

—  
RECTIFICATIF

*Extrait*

Concernant le dépôt L110074548, Il convient de modifier l'organe des gérants de la Société, Monsieur Jean-Pol LEBLON, Monsieur Christophe PLANTEGENET et Monsieur André PETRUNOFF de Conseil de gérance en Collège de gérance.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2011.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011084004/16.

(110094474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

---

**PHIVCO Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 149.377.

—  
RECTIFICATIF

*Extrait*

Concernant le dépôt L110076157, Il convient de modifier l'organe des gérants de la Société, Monsieur Jean-Pol LEBLON, Monsieur Christophe PLANTEGENET et Monsieur André PETRUNOFF de Conseil de gérance en Collège de gérance.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juin 2011.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011084006/16.

(110094475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

---

**Afrimedia International, Société Anonyme.**

Siège social: L-1249 Luxembourg, 3-11, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 140.632.

—  
*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 14 juin 2011.*

*Délibérations*

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Melchor ESONO EDJO de sa fonction d'administrateur de la société.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer comme nouvel administrateur de la société Monsieur Juan Noel NSUE ONDO, né le 5 janvier 1973 à Afanam, La République de Guinée Equatoriale, demeurant professionnellement à Malabo (Guinée Equatoriale).

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour extrait conforme*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011084480/22.

(110094667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

---

**1798 US Special Situations Fund, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 153.069.

—  
*Extrait des Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2011*

En date du 20 mai 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de Monsieur Alexandre Meyer, de Monsieur Jean-Claude Ramel et de Monsieur Patrick Zurstrassen en qualité d'Administrateurs pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2012.

Luxembourg, le 15 juin 2011.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour 1798 US Special Situations Fund  
CACEIS Bank Luxembourg

Référence de publication: 2011084148/17.

(110094544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

**E.P. Preziosi Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 134.883.

L'an deux mille onze, le trente et un mai;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "E.P. PREZIOSI PARTICIPATIONS S.A.", (la "Société"), établie et ayant son siège social à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 134883, constituée suivant un acte reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 20 décembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 235 du 29 janvier 2008.

L'assemblée est présidée par Madame Nathalie PRIEUR, comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La Présidente désigne Madame Pascale GUILLAUME, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, comme secrétaire.

L'assemblée choisit Madame Valérie VICINI, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, comme scrutatrice.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes sociaux, bilans et comptes économiques ainsi que de la situation intérimaire de la Société;
2. Transfert du siège social de Luxembourg à Milan (Italie) et adoption de la nationalité italienne;
3. Examen et approbation du rapport du commissaire aux comptes;
4. Décision de fixer le siège de la Société à I-20123 Milan, Via Cesare Cantù n. 1 (Italie);
5. Démission des administrateurs et commissaire aux comptes actuellement en fonction à Luxembourg et décharge;
6. Présentation et approbation des nouveaux statuts selon la législation italienne et décision d'adopter la forme d'une société à responsabilité limitée de droit italien;

7. Pouvoirs à conférer à Monsiuer Amerigo Santoro pour représenter la Société vis-à-vis des instances administratives et fiscales à Milan (Italie) à la suite du transfert de siège et du changement de nationalité comme dit ci-avant;

8. Nomination du nouveau gérant;

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale extraordinaire, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée examine et approuve, les comptes sociaux à savoir les bilans, les comptes de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2010, ainsi que la situation intérimaire au 6 mai 2011, tels que ces comptes sont soumis à l'assemblée par le conseil d'administration.

La situation intérimaire est à considérer comme comptes de clôture au Luxembourg et en même temps comme comptes d'ouverture en Italie, comme pays d'accueil.

Les copies de ces situations comptables, après avoir été signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour en faire partie intégrante.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide de changer la nationalité de la Société, actuellement société de droit luxembourgeois, en société de droit italien, et de transférer le siège social de la Société à Milan, (Italie), sans dissolution préalable de la Société, laquelle continuera l'activité avec tous les actifs et passifs existants de la Société, et continuera d'exister sous la nationalité italienne.

Ce changement de nationalité et ce transfert de siège social ne donneront lieu ni légalement, ni fiscalement, à la constitution d'une personne juridique nouvelle.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée entend et examine les rapports du commissaire aux comptes à ces mêmes comptes sociaux et les approuve.

L'assemblée donne, par vote spécial, décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire aux comptes en fonction pour l'exécution de leurs fonctions jusqu'à la date de ce jour.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'établir le siège social de la Société à I-20123 Milan, Via Cesare Cantù n. 1. La Société ne maintiendra pas de succursale ni d'autre entité juridique au Luxembourg.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée accepte la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes actuellement en fonction et leur donne décharge.

#### *Sixième résolution*

L'assemblée présente et approuve des nouveaux statuts selon la législation italienne et décide de modifier les statuts de la Société de façon à les rendre conformes à la législation italienne. L'assemblée décide:

- d'adopter la forme d'une société à responsabilité limitée de droit italien (Società a Responsabilità Limitata) dénommée "E.P. Preziosi Partecipazioni S.r.l.";
- de fixer la durée de la Société jusqu'au 31 décembre 2050, qui pourra être prorogée selon la loi en vigueur en Italie,
- de fixer le capital social à dix mille euros (10.000,- EUR), et
- de remplacer les actions par des parts sociales.

Les statuts de la Société de droit italien adoptés par l'assemblée resteront annexés au présent acte après avoir été paraphés par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

#### *Septième résolution*

L'assemblée confère tous pouvoirs à Monsieur Amerigo SANTORO, né à Naples (Italie) le 20 février 1980, demeurant à I-20159 Milan, Via Ugo Bassi n. 32 (Italie), pour représenter la Société devant toute instances administratives et fiscales à Milan (Italie) à la suite du transfert de siège et du changement de nationalité comme dit ci-avant et en vue de l'inscription de la Société par les autorités italiennes compétentes, et accomplir toutes formalités nécessaires à l'immatriculation de la société au Registre des Entreprises ("Registro Imprese") de Milan (Italie).

#### *Huitième résolution*

L'assemblée fixe le nombre des gérants à 1 (un) et nomme, en conformité avec la législation italienne, pour une durée indéterminée, sauf révocation ou démission, Monsieur Marco DOLCINO à la fonction de gérant ("Amministratore Unico"), avec les pouvoirs lui conférés par les nouveaux statuts italiens.

#### *Condition suspensive*

Les résolutions 2, 4, 5, 6 et 8 ci-dessus sont prises sous la condition suspensive de l'immatriculation de la Société au Registre des Entreprises ("Registro Imprese") de Milan par les autorités italiennes compétentes.

Tous pouvoirs sont conférés à la société "Benoy Kartheiser Management S.à r.l.", en abrégé "BKM", établie et ayant son siège social à L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon, pour faire constater par-devant notaire la réalisation de la condition suspensive et effectuer toutes formalités administratives et juridiques liées à la radiation définitive de la Société au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Tous documents relatifs à la Société au Grand-Duché de Luxembourg pourront, pendant une période de cinq ans, dès réalisation de la condition suspensive et radiation définitive de la Société du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, être obtenus au siège social de la pré-mentionnée société "Benoy Kartheiser Management S.à r.l."

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, la Présidente a ensuite clôturé l'assemblée.



88977

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève approximativement à mille six cent cinquante euros.

DONT ACTE, fait et passée à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: N. PRIEUR, P. GUILLAUME, V. VICINI, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> juin 2011. LAC/2011/25421. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 6 juin 2011.

Référence de publication: 201107742/112.

(110087084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2011.

---

**Delilah Sub Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 68.597.540,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 147.733.

Il résulte de la constitution en date du 10 juin 2011 de Delilah Intermediate Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161624 que l'ensemble des parts sociales de la Société ont été apportées avec effet immédiat de la manière suivante:

- Delilah Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147732 a apporté six milliards huit cent cinquante-neuf millions sept cent cinquante-quatre mille (6.859.754.000) parts sociales qu'elle détenait dans le capital social de la Société, représentant l'entièreté du capital social de la Société à Delilah Intermediate Holdings S.à r.l.

De sorte que, depuis le 10 juin 2011, l'unique associé de la Société est Delilah Intermediate Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 13-15 Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 161624.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2011.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011089701/23.

(110101205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2011.

---

**PA BE 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 155.406.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique tenue au siège social le 24 juin 2011*

- 1) L'Assemblée décide l'administrateur: d'accepter la démission, avec effet immédiat, de  
- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., société anonyme ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, R.C.S Luxembourg B 37.974;
- 2) L'Assemblée décide de nommer à la fonction d'administrateur de la société avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2017:  
- Monsieur Daniel Galhano, né le 13 juillet 1976, à Moyeuve-Grande (France) et demeurant professionnellement au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;
- 3) L'Assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur de la Société avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2017 de:  
- Monsieur Marco SALOMONI, né le 18.07.1954 à Milan (Italie), demeurant au 31 Via Bergognone, I-20144 Milan (Italie),  
- Monsieur Fabio GAGGINI, né le 06.03.1956 à Lugano (Suisse), demeurant au 10 Via Somaini CH-6901 Lugano (Suisse),

4) L'Assemblée décide sur proposition du conseil d'administration d'élire, président du Conseil d'Administration avec effet immédiat pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2017:

- Monsieur Daniel Galhano, né le 13 juillet 1976, à Moyeuve-Grande (France) et demeurant professionnellement au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg;

5) L'Assemblée décide d'accepter la démission, avec effet immédiat, de son poste de commissaire aux comptes de la société, C.A.S. SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg;

6) L'Assemblée décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat, Revisora S.A., R.C.S. Luxembourg B 145.505, ayant son siège social au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2017;

7) L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société au 54, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PA BE 2 S.A.

Référence de publication: 2011086840/34.

(110098105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2011.

### **Six Participations, Société Civile.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg E 3.169.

#### *Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 5 mai 2011*

La séance est ouverte à 15.00 heures à Senningerberg.

#### *Bureau:*

L'assemblée procède à l'installation de son bureau:

Président: Olivier Ferres  
Secrétaire: Keith O'Donnell  
Scrutateur: Paul Chambers

#### *Exposé du président:*

Le Président de l'assemblée expose et l'assemblée constate;

1. Sont présents ou représentés les actionnaires indiqués à la liste de présence signée par chacun d'eux ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance.

Il résulte de la liste de présence que l'intégralité du capital, représenté par deux mille quatre cents (2.400) parts sociales est présent ou valablement représenté.

2. Que tous les associés étant présents et/ou représentés, se reconnaissent dûment convoqués et déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

3. La présente Assemblée a pour ordre du jour:

Le président rappelle qu'en date du 16 novembre 2010 une assemblée générale extraordinaire de la Société a approuvé la cession conditionnelle d'une partie de la participation que la Société détient dans CBP et ainsi permettre à certains associés de la Société de réaliser intégralement ou en partie leur investissement.

A cette fin, le tableau annexé aux présentes résume les conditions de cession d'une partie de la participation et les conditions de sortie (intégrale ou partielle de certains associés de la Société).

Afin de régulariser la situation, il est prévu de procéder à une réduction de capital de la Société et de reformuler les statuts de la Société.

Tous les faits exposés par le Président de l'assemblée sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

#### *Ordre du jour*

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de treize mille deux cents Euro (EUR 13.200,00) afin de le ramener de son montant actuel de vingt-quatre mille Euro (EUR 24.000,00) à dix mille et huit cents Euro (10.800,00) par annulation de mille trois cent vingt (1.320) parts sociales, suivant détail annexé.

2. Modification de l'article 5 des statuts de la Société afin de lui conférer la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à dix mille huit cents Euro (EUR 10.800,00), représenté par mille et quatre-vingt (1.080) parts sociales d'une valeur nominale unitaire de dix Euro (EUR 10,00)."

3. Recomposition du conseil de gérance de la Société.

4. Décharge aux gérants sortants.

## 5. Divers.

Après avoir délibéré, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

### Résolutions:

1. L'assemblée décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de treize mille deux cents Euro (EUR 13.200,00) afin de le ramener de son montant actuel de vingt-quatre mille Euro (EUR 24.000,00) à dix mille et huit cents Euro (10.800,00) par annulation de mille trois cent vingt (1.320) parts sociales, suivant détail annexé.

Comme certaines des parts sociales concernées par la réduction de capital sont nanties en faveur de la BGL-BNP Paribas, l'annulation des parts sociales se fera aux dates de la mainlevée des nantissements ou de l'accord de BGL-BNP Paribas.

2. L'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin de lui conférer, avec effet à la date de la dernière des annulations de parts sociales considérées, la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à dix mille huit cents Euro (EUR 10.800,00), représenté par mille et quatre-vingt (1.080) parts sociales d'une valeur nominale unitaire de dix Euro (EUR 10,00)."

3. L'assemblée décide de recomposer, avec effet à la date de la dernière des annulations de parts sociales considérées, le conseil de gérance de la Société comme suit:

1) Monsieur Norbert BECKER, consultant, avec adresse professionnelle à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, né le 7 octobre 1953 à Luxembourg;

2) Monsieur Keith O'DONNELL, conseiller fiscal, avec adresse professionnelle à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, né le 12 janvier 1968 à Dublin (Irlande);

3) Monsieur Olivier REMACLE, conseiller fiscal, avec adresse professionnelle à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, né le 15 juin 1970 à Messancy (Belgique);

4) Monsieur Alex SULKOWSKI, conseiller fiscal, avec adresse professionnelle à 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, né le 14 juillet 1953 à Luxembourg.

L'assemblée décide de modifier le deuxième paragraphe de l'article 14 des statuts de la Société afin de lui conférer la teneur suivante:

" **Art. 14. (2<sup>ème</sup> §).** Vis-à-vis des tiers la Société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants."

4. L'assemblée donne décharge aux gérants sortants Messieurs Paul CHAMBERS et Olivier FERRES.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15.20 heures.

Le secrétaire de l'assemblée donne lecture du présent procès-verbal.

Et lecture faite, les membres du bureau et les actionnaires qui en ont exprimé le désir ont signé.

Annexe: Détail des sorties du capital

Senningerberg, le 5 mai 2011.

Signatures

Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2011081659/75.

(110091438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

### **UBAM International Services, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 35.411.

—  
*Extrait des résolutions prises par*

*l'Assemblée Générale Ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2011*

- Le renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Isabelle Asseray jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2012, est approuvé.

- Les mandats de M. Michel Girardin et M. Jean-Noël Sione ne sont pas renouvelés.

- Les élections de M. Jean-Baptiste Segard et M. Frédéric Peemans comme nouveaux membres du Conseil d'Administration jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012, sont approuvées.

- Le renouvellement du mandat de Deloitte S.A. Luxembourg comme Commissaire aux Comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012, est approuvé.

*Extrait de la résolution circulaire du*

*Conseil d'Administration avec effet au 3 juin 2011*

- Mme Isabelle Asseray est désignée «Présidente» du Conseil d'Administration avec effet au 3 juin 2011.

A la date du 1<sup>er</sup> juin 2011, le Conseil d'Administration est composé comme suit:

- Madame Isabelle Asseray, Administrateur et Présidente, demeurant professionnellement au 18, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg.
- Monsieur Jean-Baptiste Segard, Administrateur, demeurant professionnellement au 96-98, rue du Rhône à CH-1211 Genève.
- Monsieur Frédéric Peemans, Administrateur, demeurant professionnellement au 273, avenue de Tervuren à B-1150 Bruxelles.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

*Pour le Conseil d'Administration de UBAM INTERNATIONAL SERVICES*

Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A.

*Domiciliataire*

Nathalie Wolff / Isabelle ASSERAY

*Head of Management / Executive Director*

Référence de publication: 2011084978/33.

(110094500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

### **HEDF II Luxembourg 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 577.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 159.853.

In the year two thousand and eleven, on the nineteenth day of April,

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

There appeared:

Hines European Development Fund II L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington – New Castle County 19801, Delaware, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 4284256,

duly represented for the purposes hereof by Ms. Christine Kröger, Rechtsanwältin, having her professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 18 April 2011 in Luxembourg.

The above mentioned proxy, after having been initialled and signed "ne varietur" by the proxy-holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of HEDF II Luxembourg 5 S.à r.l., a company which has been incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 22 March 2011 as a société à responsabilité limitée, which has its registered office set at 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under registration number B 159853 (the "Company").

The appearing party, representing the entire share capital of the Company, then reviewed the following agenda (the "Agenda"):

#### *Agenda*

1. Increase of the share capital of the Company by a total amount of five hundred sixty-five thousand pounds sterling (GBP 565,000), in order to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred pounds sterling (GBP 12,500) up to a new amount of five hundred seventy-seven thousand and five hundred pounds sterling (GBP 577,500), through the issuance of five hundred sixty-five thousand (565,000) shares of the Company, having a par value of one pound sterling (GBP 1) each; and

2. Subsequent amendment of article 6 of the Company's articles of association.

Further to the review of the different items composing the Agenda, the Sole Shareholder, representing the entire share capital of the Company, requested the notary to act the following resolutions:

#### *First resolution:*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of twelve thousand five hundred pounds sterling (GBP 12,500) up to a new amount of five hundred seventy-seven thousand and five hundred pounds sterling (GBP 577,500), through the issuance of five hundred sixty-five thousand (565,000) shares of the Company, having a par value of one pound sterling (GBP 1) each, representing a total contribution to the Company's share capital of five hundred sixty-five thousand pounds sterling (GBP 565,000).

### *Subscription - Payment*

Hines European Development Fund II L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington – New Castle County 19801, Delaware, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under registration number 4284256, aforementioned,

duly represented for the purposes hereof by Ms. Christine Kröger, prenamed, by virtue of a proxy given on 18 April 2011 in Luxembourg,

hereby expressly subscribes for five hundred sixty-five thousand (565,000) new shares of the Company, having a par value of one pound sterling (GBP 1) each.

The subscription price in the aggregate amount of five hundred sixty-five thousand pounds sterling (GBP 565,000) has been entirely paid up in cash by the Sole Shareholder to the Company.

The proof of the existence and of the value of the total contribution of five hundred sixty-five thousand pounds sterling (GBP 565,000) has been produced to the undersigned notary.

As a result of the completion of this share capital increase, the Company's share capital, which now amounts to a total of five hundred seventy-seven thousand and five hundred pounds sterling (GBP 577,500), represented by five hundred seventy-seven thousand and five hundred (577,500) shares having a par value of one pound sterling (GBP 1) each, is entirely held by the Sole Shareholder.

### *Second resolution:*

Further to the adoption of the foregoing resolution, the Sole Shareholder resolves that article 6 of the Company's articles of association shall be amended in order to read as follows:

“ **Art. 6.** The issued capital of the Company is set at five hundred seventyseven thousand and five hundred pounds sterling (GBP 577,500), divided into five hundred seventy-seven thousand and five hundred (577,500) shares with a nominal value of one pound sterling (GBP 1) each, all of which are fully paid up.

In addition to the capital there may be set up a premium account into which any premium amount paid on any share in addition to its nominal value (including any payment made on warrants attached to any shares, bonds, notes or similar instruments) is transferred.

The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares, which the Company may redeem from its shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.”

### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 2,200.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On express request of the same appearing person, and in case any divergences would arise between the French and the English text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, name and residence, said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le dix-neuf avril.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

### **A comparu:**

Hines European Development Fund II L.P., un limited partnership constituée et existant conformément aux lois du Delaware, ayant son siège social sis 1209 Orange Street, Wilmington – New Castle County 19801, Delaware, Etats-Unis d'Amérique, immatriculé auprès du Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4284256,

dûment représenté à l'effet des présentes par Mademoiselle Christine Kröger, Rechtsanwältin, dont le domicile professionnel est sis à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration établie à Luxembourg, en date du 18 avril 2011.

Ladite procuration, paraphée et signée «ne varietur» par le représentant de la partie comparante et le notaire soussigné, demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante est l'associé unique (l' «Associé Unique») de HEDF II Luxembourg 5 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée en vertu d'un acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en date du 22 mars 2011, dont le siège social est sis 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159853.

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a ensuite considéré l'ordre du jour suivant (l' «Ordre du Jour»):

#### *Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant total de cinq cent soixante-cinq mille livres sterling (GBP 565.000), à l'effet de porter ce dernier de son montant actuel de douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500) à un nouveau montant de cinq cent soixante-dix-sept mille cinq cents livres sterling (GBP 577.500), au travers de l'émission cinq cent soixante-cinq mille (565.000) parts sociales de la Société, d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune; et

2. Modification corrélative de l'article 6 des statuts de la Société.

Après avoir considéré les différents éléments composant l'Ordre du Jour, l'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis du notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution:*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents livres sterling (GBP 12.500) à l'effet de le porter à un nouveau montant de cinq cent soixante-dix-sept mille cinq cents livres sterling (GBP 577.500), au travers de l'émission de cinq cent soixante-cinq mille (565.000) parts sociales de la Société, d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune, représentant un apport total au capital social de la Société d'un montant de cinq cent soixante-cinq mille livres sterling (GBP 565.000).

#### *Souscription – Paiement*

Hines European Development Fund II L.P., un limited partnership constitué et existant conformément aux lois du Delaware, ayant son siège social sis 1209 Orange Street, Wilmington – New Castle County 19801, Delaware, États-Unis d'Amérique, immatriculé auprès du Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4284256, mentionné ci-dessus,

dûment représenté à l'effet des présentes par Mademoiselle Christine Kröger, prénommée, en vertu d'une procuration établie à Luxembourg, en date du 18 avril 2011,

souscrit expressément à cinq cent soixante-cinq mille (565.000) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune.

Le montant total correspondant au prix de souscription des parts sociales de cinq cent soixante-cinq mille livres sterling (GBP 565.000) a été entièrement payé en numéraire par l'Associé Unique à la Société.

La preuve de l'existence et de la valeur du montant total de cinq cent soixante-cinq mille livres sterling (GBP 565.000) a été rapportée au notaire soussigné.

Suite à la réalisation de l'augmentation de capital, le capital social de la Société, qui s'élève désormais à la somme de cinq cent soixante-dix-sept mille cinq cents livres sterling (GBP 577.500), représenté par cinq cent soixante-dix-sept mille cinq cents (577.500) parts sociales d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune, est entièrement détenu par l'Associé Unique.

#### *Seconde résolution:*

Suite à l'adoption de la résolution précédente, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société à l'effet de lui donner la teneur qui suit:

« **Art. 6.** Le capital social émis de la Société est fixé à cinq cent soixante-dix-sept mille cinq cents livres sterling (GBP 577.500) représenté par cinq cent soixantedix-sept mille cinq cents (577.500) parts sociales de la Société, d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune et chaque part sociale étant entièrement libérée.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale (y compris tout paiement effectué sur des warrants attachées aux parts sociales, obligations, billets ou instruments similaires) seront transférées.

L'avoir de ce compte de prime d'émission peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 2.200,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française. A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant à l'en-tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel et lieu de résidence, elle a signé le présent acte avec Nous, le notaire.

Signé: C. KRÖGER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 avril 2011. Relation: LAC/2011/18934. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 7 juin 2011.

Référence de publication: 2011085426/156.

(110095568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juin 2011.

**Credit Suisse Alzette Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 143.709.

In the year two thousand and eleven, on the tenth day of June.

Before Maître Gérard LECUIT, notary, residing in Luxembourg,

THERE APPEARED:

Credit Suisse K-H-R Investments (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 117.925 and whose registered office is at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg;

here represented by Ms Christelle FRIIO, employee, residing professionally in L-2520 Luxembourg, 1, Allée Scheffer, by virtue of a proxy given on June 9, 2011.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- That Credit Suisse K-H-R Investments (Luxembourg) S.à r.l., is the sole actual shareholder of Credit Suisse Alzette Holdings (Luxembourg) S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-2520 Luxembourg, 1, Allée Scheffer, incorporated by a deed of the undersigned notary on December 18, 2008, published in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations number 108 of 17 January 2009 (the "Company"). The articles have been amended for the last time by a notarial deed on 17 March 2009, published in the Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations number 868 of 23 April 2009;

- That the sole shareholder has taken the following resolution:

*Sole resolution*

The sole shareholder decides to amend the first paragraph of article 12 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

**" Art. 12.**

12.1 The Company is administered by a board of managers composed of at least two (2) managers, with a majority of managers professionally resident in Luxembourg, not necessarily shareholders, appointed by the general meeting of shareholders with or without limitation of their period of office."

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at EUR 1,000 (ONE THOUSAND EURO).

Nothing being in the Agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of divergences between the English and the French text, the French version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by her name, surnames, civil status and residence, the said person appearing signed together with us the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille onze, le dix juin.

Pardevant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg),

## A COMPARU

Credit Suisse K-H-R Investments (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.925, avec siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg,

ici représentée par Madame Christelle FRIIO, employée privée, demeurant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 1, Allée Scheffer,

en vertu d'une procuration datée du 9 juin 2011.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Credit Suisse K-H-R Investments (Luxembourg) S.à r.l., précitée, est la seule et unique associée de la société «Credit Suisse Alzette Holdings (Luxembourg) S.à r.l.», société à responsabilité limitée unipersonnelle, ayant son siège social à L2520 Luxembourg, 1, Allée Scheffer, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 18 décembre 2008, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, numéro 108 du 17 janvier 2009 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 17 mars 2009, publié au Mémorial C - Recueil des Sociétés et Associations, numéro 868 du 23 avril 2009;

- Qu'elle a pris la résolution suivante:

### *Résolution Unique*

L'associée unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 12 des statuts comme suit:

#### « Art. 12.

12.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé de deux (2) gérants au moins, avec une majorité de gérants demeurant professionnellement au Luxembourg, pas nécessairement associés, nommés par l'assemblée générale des associés, avec ou sans limitation de la durée de leur mandat.»

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève approximativement à mille euros (EUR 1.000).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par son nom, prénoms usuels, états et demeures, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. FRIIO, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 juin 2011. Relation: LAC/2011/26989. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75.-).

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2011.

Référence de publication: 2011083032/85.

(110092822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2011.

### **Traxlux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 158.291.

L'an deux mille onze, le trente mai

Pardevant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "TRAXLUX S.A.", ayant son siège social au 5, Bd. Royal, L-2449 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 158291, Me Francis Kessler en date du 16 décembre 2010 publié au Mémorial C numéro 757 du 19 avril 2011.

L'assemblée est présidée par Me Beatriz Garcia, Avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et scrutateur, Mme Colette Wohl, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.



Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 100.000 (cent mille) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1.- Changement de la valeur nominale des actions, de 1,-Eur à 1.000,-Euros

2.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de neuf cent mille euros,-(900.000 €) pour le porter de son montant actuel de cent mille euros (100.000 €) à un million euros,-(1.000.000 €) par l'émission de 900 actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros, (1.000 €) chacune, par compensation d'une partie du compte courant actionnaire pour un montant de cent cinquante mille euros, et par un apport en numéraire de sept cent cinquante mille euros (750.000 €).

3.- Souscription aux 900 (neuf cent) actions nouvelles à leur valeur nominale par SILDENTON INVESTMENTS LIMITED.

4.- Modification afférente de l'article 5 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'assemblée décide de changer la valeur nominale des actions, de son montant actuel de 1 euro (1€) à mille euros (1.000 €) par action.

De sorte que le capital est désormais fixé à EUR 100.000,-représenté par 100 actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,-chacune.

*Deuxième résolution:*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de neuf cent mille euros (900.000 €) pour le porter de son montant actuel de cent mille euros (100.000 €) à un million euros (1.000.000 €) par l'émission de 900 actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros, (1.000 €) chacune,

*Troisième résolution:*

L'assemblée décide d'admettre SILDENTON INVESTMENTS LIMITED, société de droit des Iles Vierges Britanniques, enregistrée sous le numéro 434654, et avec siège social à Nerine Chambers, Road Town, Tortola, B.V.I. à la souscription des neuf cents (900) actions nouvelles:

*Intervention - Souscription - Libération*

Le souscripteur représenté aux présentes par Mme Béatriz Garcia prénommée en vertu d'une procuration sous seing privé déclare que chacune des actions souscrites a été intégralement libérée d'une part par compensation du compte courant actionnaire à concurrence de cent cinquante et mille euros (150.000 €) et d'autre part par un apport en numéraire de sept cent cinquante mille euros (750.000 €), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par la production d'un certificat bancaire.

*Rapport du reviseur*

Conformément aux articles 32-1 et 26-1 (1) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés, l'apport en nature de cent cinquante et mille euros a fait l'objet d'un rapport en date du 16 mai 2011 établi par le Réviseur d'Entreprises indépendant Van Cauter-Snauwaert & Co Sàrl, représenté par WillemVan Cauter, qui conclut comme suit: Conclusion:

"Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale de l'apport ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des nouvelles actions à émettre en contrepartie, c'est-à-dire 150 actions de 1.000,-Euros, totalisant 150.000,-Euros"

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ trois mille euros.

*Quatrième résolution:*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. al. 1.** Le capital social est fixé à un million d'euros,-(EUR 1.000.000), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: B. GARCIA, C. WOHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 31 mai 2011. Relation: LAC/2011/25151. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 07 juin 2011.

Référence de publication: 2011081696/76.

(110090947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

**Schleibs Anstrich-Peinture SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-9911 Troisvierges, 31A, route de Wilwerdange.

R.C.S. Luxembourg B 91.769.

AUSZUG

Aus den Beschlüssen der ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 20. Juni 2011 ergibt sich folgendes:

*Erster Beschluss:*

Die Generalversammlung beschließt die Abberufung des bestehenden Verwaltungsrates mit sofortiger Wirkung:

- LUCKY-INVEST HOLDING S.A. mit Sitz in 50 Esplanade, L- 9227 DIEKIRCH, R.C.S. Luxembourg B 93.495;
- EAST-WEST TRADING COMPANY GmbH mit Sitz in 50 Esplanade, L-9227 DIEKIRCH, R.C.S. Luxembourg B 94.641;
- WITEC GROUP SA, mit Sitz in 31a, route de Wilwerdange L-9911 TROISVIERGES, R.C.S. Luxembourg B 95.276.

Die Generalversammlung ernennt zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern für die Dauer von 6 Jahren:

Fräulein Simone KELLER, geboren am 11. März 1990 in B-St.Vith, wohnhaft in B-4780 ST. VITH, Rodter Strasse, 31/1;  
Herr Jan KELLER, geboren am 10. Juni 1993 in B-St.Vith, wohnhaft in B-4782 SCHÖNBERG, Manderfelder Strasse, 28;

Frau Daniela Gertrud GANGOLF, geboren am 16 April 1966 in B-St.Vith, wohnhaft in B-4782 SCHÖNBERG, Manderfelder Strasse, 28.

Die Mandate enden mit der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2017, welche über das Jahr 2016 befindet.

*Zweiter Beschluss:*

Die Generalversammlung beschließt die Abberufung des Kommissars mit sofortiger Wirkung.

Herr Paul MÜLLER, wohnhaft in maison 14, L-9840 SIEBENALER

Die Generalversammlung ernennt zum neuen Kommissar für die Dauer von 6 Jahren:

Herr Manfred WEBER, geboren am 26 August 1959 in B-St.Vith, wohnhaft in Rodt, 178, B-4784 CROMBACH

Das Mandat endet mit der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2017, welche über das Jahr 2016 befindet.

Zur Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Troisvierges, den 21 Juni 2011.

*Für die Gesellschaft*

Référence de publication: 2011086381/32.

(110096409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2011.

**Ternium S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 98.668.

In the year two thousand eleven, on the first day of June.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the société anonyme "TERNIUM S.A.", having its registered office at 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227, Luxembourg (the "Company"), incorporated by a notarial deed

on 22 December 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (“Mémorial”) number C259 on the 4<sup>th</sup> day of March, 2004. The Articles of Association of the Company were amended several times and for the last time by a notarial deed of the undersigned notary on 2 June 2010, published in the Mémorial number C- 1454 of 15 July 2010.

The meeting elected as chairman Mr. Roberto BONATTI, Company director, with professional address at 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg;

who appointed as secretary Mr. Raúl H. DARDERES, Company secretary, with professional address at 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs. Alicia ALVAREZ, with professional address at 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

The chairman, the secretary and the scrutineer elected the registered office of the Company as domicile for the purpose of the present meeting.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on the attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary.

This attendance list as well as the proxies will be annexed to the present deed to be filed together therewith with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list, that shareholders who together hold two billion four million seven hundred forty-three thousand three hundred forty-two (2,004,743,342) shares out of the total of two billion four million seven hundred forty-three thousand four hundred forty-two (2,004,743,442) shares issued in the Company are present or represented so that more than half of the issued capital of the Company is represented at the present general meeting. It is also noted that forty-one million six hundred sixty-six thousand six hundred sixty-six (41,666,666) are held by a subsidiary of the Company, therefore their voting rights are suspended for as long as the Company’s subsidiary holds such shares.

III. The present general meeting has been convened by notices containing the agenda published in Luxembourg in the Mémorial and the Wort on May 13, 2011 and May 23, 2011 and by individual letters sent on May 13, 2011 to all shareholders directly registered in the Company’s share register.

IV. This extraordinary general meeting of shareholders (the “Extraordinary General Meeting”) is consequently regularly constituted and may validly deliberate on the items of the agenda.

#### *Agenda*

1. Adaptation of the Company’s Articles of Association to the abolishment of the law of July 31, 1929, and the termination of the holding company status thereunder by:

(i) the amendment of article 1 of the Company’s Articles of Association to read in its entirety as follows: “TERNIUM S.A. is a société anonyme governed by these Articles of Association and by the applicable laws and regulations of the Grand Duchy of Luxembourg”; and

(ii) the amendment to article 2 of the Company’s Articles of Association by replacing its last paragraph with the following: “In general, the Company may carry out any permitted activities which it may deem appropriate or necessary for the accomplishment of its corporate object”

2. Change of the date of the Annual General Meeting of Shareholders so that it be held on the first Wednesday of May of each year at 2:30 p.m., and consequential amendment to article 15 of the Company’s Articles of Association by replacing its first paragraph with the following: “The annual General Shareholders’ Meeting shall meet each year in the cit of Luxembourg at the place indicated in the notices of meeting on the first Wednesday of May at 2:30 p.m. (Luxembourg time). If such day falls on a legal or banking holiday in Luxembourg, the General Shareholders’ Meeting shall be held on the first business day thereafter”.

After the foregoing has been considered the meeting took the following resolutions:

#### *First resolution*

The meeting resolved at the majority set out hereafter to adapt the Company’s Articles of Association to the abolishment of the law of July 31, 1929 and the termination of the holding company status thereunder by:

(i) amending article 1 of the articles of association, which shall read as follows:

“ **Art 1. Name and Legal Structure.** TERNIUM S.A. is a société anonyme governed by these Articles of Association and by the applicable laws and regulations of the Grand Duchy of Luxembourg.

(ii) amending article 2 of the articles of association of the Company by replacing its last paragraph which shall read as follows.

“In general, the Company may carry out any permitted activities which it may deem appropriate or necessary for the accomplishment of its corporate object.”

This resolution has been taken by: one billion nine hundred sixty-one million nine hundred eighty-seven thousand eight hundred thirty-six (1,961,987,836) votes FOR, and twenty-nine thousand eight hundred ninety (29.890) votes AGAINST.

ABSTENTIONS: one million fifty-eight thousand nine hundred fifty (1,058,950).

#### *Second resolution*

The meeting resolved at the majority set out hereafter to change the date of the Annual General Meeting of Shareholders to the first Wednesday of May of each year by amending article 15 of the articles of association of the Company as set forth in the agenda so that article 15 shall read as follows:

“ **Art 15. Date and Place.** The annual General Shareholders’ Meeting shall meet each year ipso jure in the city of Luxembourg at the place indicated in the notices of meeting on the first Wednesday of May at 2:30 p.m. (Luxembourg time). If such day falls on a legal or banking holiday in Luxembourg, the General Shareholders’ Meeting shall be held on the first business day thereafter.

The General Shareholders’ Meetings, including the annual General Shareholders’ Meeting, may be held in a foreign country whenever there occur circumstances of force majeure as determined by the Board of Directors in its discretion. In such event, the terms and conditions necessary to provide proper deliberations and publications will continue to be those provided for by the laws of Luxembourg.”

This resolution has been taken by: one billion nine hundred sixty-three million sixty-six thousand sixty-six (1,963,066,066) votes FOR, and three thousand one hundred twenty (3,120) votes AGAINST.

ABSTENTIONS: seven thousand four hundred ninety (7,490).

These resolutions having been approved by [more than / at least] two-thirds of the votes as required by the law, are consequently validly passed and the articles of incorporation of the Company amended accordingly.

There being nothing further on the agenda the meeting was closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been signed by the members of the Bureau of the meeting together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L’an deux mille onze, le premier jour du mois de juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand Duché de Luxembourg.

S’est tenue l’assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «TERNIUM S.A.», ayant son siège social au 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg (la «Société»), constituée suivant acte notarié en date du 22 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») numéro C-259 du 4 mars 2004. Les Statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu du notaire soussigné en date du 2 juin 2010, publié au Mémorial numéro C-1454 du 15 juillet 2010.

L’assemblée a élu comme président Monsieur Roberto BONATTI, administrateur de sociétés, ayant son adresse professionnelle au 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg;

qui a désigné comme secrétaire Monsieur Raúl H. DARDERES, secrétaire de société, ayant son adresse professionnelle au 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

L’assemblée a élu comme scrutateur Madame Alicia ALVAREZ, ayant son adresse professionnelle au 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Le président, le secrétaire et le scrutateur ont désigné le siège social de la Société comme étant le lieu de tenue de la présente assemblée.

Le président a déclaré et requis le notaire d’acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d’actions qu’ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations seront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l’enregistrement.

II. Il ressort de la liste de présence que les actionnaires, qui détiennent tous ensemble deux milliards quatre millions sept cent quarante-trois mille trois cent quarante-deux (2.004.743.342) actions sur un total de deux milliards quatre millions sept cent quarante-trois mille quatre cent quarante-deux (2.004.743.442) actions émises dans la Société, sont présents ou représentés de sorte que plus de la moitié du capital émis de la Société est représentée à la présente assemblée générale. Il est également noté que quarante et un millions six cent soixante-six mille six cent soixante-six (41.666.666) actions sont détenues par une filiale de la Société de telle sorte que les droits de vote attachés à ces actions sont suspendus pour aussi longtemps que la filiale de la Société détient ces actions.

III. La présente assemblée générale a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour publiés à Luxembourg dans le Mémorial et le Wort en date du 13 mai 2011 et 23 mai 2011 et par lettres individuelles envoyées en date du 13 mai 2011 directement à tous les actionnaires inscrits dans le registre des actionnaires de la Société.

IV. Cette assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'«Assemblée Générale Extraordinaire») est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

#### *Ordre du jour*

1. Adaptation des Statuts de la Société à l'abolissement de la loi du 29 juillet 1929 et à la fin du statut de société holding en vertu de cette loi par:

(i) la modification de l'article 1 des Statuts de la Société dans son intégralité afin qu'il ait la teneur suivante: «TERNIUM S.A. est une société anonyme régie par les présents Statuts et par les lois et réglementations en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg»; et

(ii) la modification de l'article 2 des Statuts de la Société en remplaçant son dernier paragraphe par ce qui suit:

«D'une manière générale, la Société peut exercer toutes activités autorisées qu'elle juge appropriées ou nécessaires à l'accomplissement de son objet social.»

2. Modification de la date de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires afin qu'elle se tienne le premier mercredi du mois de mai à 14.30 heures de chaque année, et modification subséquente de l'article 15 des Statuts de la Société en remplaçant son dernier paragraphe par ce qui suit: «L'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg le premier mercredi du mois de mai à 14.30 heures (heure de Luxembourg) à l'endroit indiqué dans les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal ou un jour de congé bancaire, l'Assemblée Générale des Actionnaires se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.»

Après avoir considéré ce qui précède, l'assemblée a passé les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée a décidé à la majorité indiquée ci-après d'adapter les Statuts de la Société à l'abolissement de la loi du 29 juillet 1929 et à la fin du statut de société holding en vertu de cette loi en:

(i) en modifiant l'article 1 des statuts afin qu'il ait la teneur suivante:

« **Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination et Forme juridique.** TERNIUM S.A. est une société anonyme régie par les présents Statuts et par les lois et réglementations en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg»; et

(ii) en modifiant l'article 2 des statuts de la Société en remplaçant son dernier paragraphe par ce qui suit:

«D'une manière générale, la Société peut exercer toutes activités autorisées qu'elle juge appropriées ou nécessaires à l'accomplissement de son objet social.»

Cette résolution a été prise par: un milliard neuf cent soixante-et-un millions neuf cent quatre-vingt-sept mille huit cent trente-six (1.961.987.836) votes POUR; et vingt-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix (29.890) votes CONTRE.

Un million cinquante-huit mille neuf cent cinquante (1.058.950) votes se sont ABSTENUS.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée a décidé à la majorité indiquée ci-après de modifier la date de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires afin qu'elle se tienne le premier mercredi du mois de mai de chaque année en modifiant l'article 15 des statuts de la Société tel qu'indiqué dans l'ordre du jour afin que l'article 15 ait la teneur suivante:

« **Art. 15 . Date et Lieu.** L'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg le premier mercredi du mois de mai à 14.30 heures (heure de Luxembourg) à l'endroit indiqué dans les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal ou un jour de congé bancaire, l'Assemblée Générale des Actionnaires se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

Les Assemblées Générales des Actionnaires, y inclus l'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires, peuvent être tenues dans un pays étranger lorsque surviennent des événements de force majeure tel que déterminés par le Conseil d'Administration de façon discrétionnaire. Dans un tel cas, les délais et les conditions nécessaires afin d'assurer la validité des délibérations et des publications continueront à être ceux prévus par les lois du Luxembourg.»

Cette résolution a été prise par: un milliard neuf cent soixante-trois millions soixante-six mille soixante-six (1.963.066.066) votes POUR; et trois mille cent vingt (3.120) votes CONTRE.

Sept mille quatre cent quatre-vingt-dix (7.490) votes se sont ABSTENUS.

Ces résolutions, ayant été approuvées par [plus des / au moins] deux-tiers des votes tel que requis par la loi, sont par conséquent valablement adoptées et les statuts sont modifiés en conséquence.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

DONT ACTE, le jour tel qu'indiqué en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Après lecture faite, les membres du bureau de l'assemblée ont signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: R. BONATTI, R.H. DARDERES, A. ALVAREZ, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 10 juin 2011. Relation: EAC/2011/7612. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011084086/179.

(110094065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juin 2011.

**Inventum S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 113.775.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par les actionnaires en date du 16 juin 2011 que les mandats des personnes suivantes ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale annuelle ayant à approuver les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2011

- Monsieur Norbert Becker, né le 7 octobre 1953 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, administrateur.

- Monsieur Olivier Ferres, né le 29 juillet 1961 à Montpellier, France, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, administrateur.

- Monsieur Keith O'Donnell, né le 12 janvier 1968 à Dublin, Irlande, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, administrateur.

Il résulte également desdites résolutions que le mandat de Monsieur Jean-Bernard Zeimet, en tant que commissaire aux comptes a été terminé avec effet immédiat et que le Conseil d'Administration a nommé avec effet au 16 juin 2011 et jusqu'à l'assemblée générale annuelle ayant à approuver les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2011:

- READ S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 45083, commissaire aux comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 29 juin 2011.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Sennigerberg

Signature

Référence de publication: 2011089148/31.

(110100527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**International Fund Services & Asset Management, Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 79.581.

—  
*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Gesellschafterversammlung vom 11.04.2011*

VI. Gemäss Beschluss der Gesellschafterversammlung vom 29. März 2010 wurde die Dauer der Mandate der Mitglieder des Verwaltungsrates bis zur ordentlichen Gesellschafterversammlung, die über das Geschäftsjahr bis zum 31.12.2010 befindet, festgelegt.

Die Herren Carsten Bäcker (Vorsitzender des Verwaltungsrates), geboren am 02.08.1967, mit beruflichem Wohnsitz in 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg,

Manfred Reif, geboren am 20.06.1953, mit beruflichem Wohnsitz in 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg und

Dieter Peter, geboren am 20.09.1964, mit beruflichem Wohnsitz in parc d'activité Syrdall 2, 6, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach und

Gisbert Wegmann, geboren am 11.06.1955, mit beruflichem Wohnsitz in parc d'activité Syrdall 2, 6, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach stellen sich zur Wiederwahl.

Die Stelle des ausscheidenden Verwaltungsratsmitglieds Herrn Jürgen Gehr, geboren am 08.09.1964, mit beruflichem Wohnsitz in Gerhart-Hauptmann-Platz 50, D-20095 Hamburg, wird durch die Person von

Herrn Michael Mertmann, geboren am 18.11.1974 in D-45964 Gladbeck, mit beruflichem Wohnsitz in Gerhart-Hauptmann-Platz 50, D-20095 Hamburg bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung, die über das Geschäftsjahr das am 31.12.2011 endet befindet, besetzt.

Die Gesellschafterversammlung bestätigt alle oben genannten Mandate.

Die laufende Geschäftsführung nehmen die Herren Gisbert Wegmann (Administrateur-Délégué), Dieter Peter (Administrateur-Délégué), Detlef Schmand (Directeur) jeweils mit beruflichem Wohnsitz in parc d'activité Syrdall 2, 6, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach und Karsten Lehn geboren am 15.02.1963 in D-54290 Trier (Directeur) mit beruflichem Wohnsitz in 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, vorbehaltlich der für Herrn K. Lehn noch ausstehenden Zustimmung durch die C.S.S.F., wahr.

Munsbach, den 22. Juni 2011.

International Fund Services & Asset Management S.A.

Dieter Peter / Gisbert Wegmann

*Managing Director / Managing Director*

Référence de publication: 2011089550/33.

(110100389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2011.

**Plan B Ventures S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 127.769.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de la réunion du Conseil d'Administration du 26 mai 2011 que le siège social de la société a été transféré à l'adresse suivante:

- 412F, route d'Esch L-1471 Luxembourg

Luxembourg, le 14 juin 2011.

Pour Extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011085148/14.

(110094753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

**AMP Capital Investors (REST European Infrastructure No. 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 141.806.

—  
Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011084483/9.

(110095071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juin 2011.

**Southern European Emergency Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 157.888.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales en date du 31 mai 2011:

1) Qu'INVESTINDUSTRIAL IV, L.P. a transféré 648 parts sociales, ayant une valeur nominale de 0,10 euro chacune, à Upper Brook Street Investments II L.L.P., a limited liability partnership, régi par le droit anglais, ayant son siège social au 1, Duchess Street, Londres, W1W 6AN, Royaume-Uni, immatriculée au Registre de Commerce de Londres sous le numéro OC 333597;

2) Qu'INVESTINDUSTRIAL IV, L.P. a transféré 230 parts sociales, ayant une valeur nominale de 0,10 euro chacune, à BI-Invest Ventures Limited, a Limited company, régie par le droit de Jersey ayant son siège social à La Motte Chambers, St Hélier Jersey JE1 1PB, Isles Britanniques, immatriculée au Registre de Commerce de Jersey sous le numéro 99593;

3) Qu'INVESTINDUSTRIAL IV, L.P. a transféré 9 715 parts sociales, ayant une valeur nominale de 0,10 euro chacune, à BI-Invest Compartment Fund, SICAV-SIF, S.C.A., une société en commandite par actions sous la forme d'une société d'investissement à capital variable, organisée comme un fonds d'investissement spécialisé, ayant son siège social au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 144.312;

4) Qu'INVESTINDUSTRIAL IV, L.P. a transféré 345 parts sociales, ayant une valeur nominale de 0,10 euro chacune, à Palace Court Investment Holdings Limited, a Limited company, régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au PO Box 641, No. 1 Seaton Place St Helier Jersey JE4 8YJ, immatriculée au Registre de Commerce de Jersey sous le numéro 105056;

5) Qu'INVESTINDUSTRIAL IV, L.P. a transféré 230 parts sociales, ayant une valeur nominale de 0,10 euro chacune, à Eaton Square Investment Holdings Limited, a Limited company, régie par le droit de Jersey, ayant son siège social au PO Box 641, No. 1 Seaton Place St Helier Jersey JE4 8YJ, immatriculée au Registre de Commerce de Jersey sous le numéro 105258; et

6) Qu'INVESTINDUSTRIAL IV, L.P. a transféré 230 parts sociales, ayant une valeur nominale de 0,10 euro chacune, à Afor Investments & Consulting Limited, a Limited company, régie par le droit Maltais, ayant son siège social au 35, Zachary Street, Valletta VLT 1132, immatriculée au Registre de Commerce de Malte sous le numéro C50387

Désormais, les associés de la Société sont les suivants:

- Investindustrial IV, L.P. détient 113 602 parts sociales;
- Upper Brook Street investments II LLP détient 648 parts sociales;
- BI-Invest Ventures Limited détient 230 parts sociales
- BI-Invest Compartment Fund SICAV-SIF détient 9 715 parts sociales;
- Palace Court Investment Holdings Limited détient 345 sociales;
- Eaton Square Investment Holdings Limited détient 230 sociales; et
- Afor Investments & Consulting Holdings Limited détient 230 sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Le gérant*

Référence de publication: 2011087860/45.

(110098074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juin 2011.

---

### **Transport Wartungs und Service AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 10.928.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature

*Le Mandataire*

Référence de publication: 2011092408/12.

(110103961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2011.

---

### **Secolux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8310 Capellen, 77, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 129.386.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Secolux S.A.*

Y. PIANET

*Administrateur Délégué*

Référence de publication: 2011092398/12.

(110103828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2011.

---